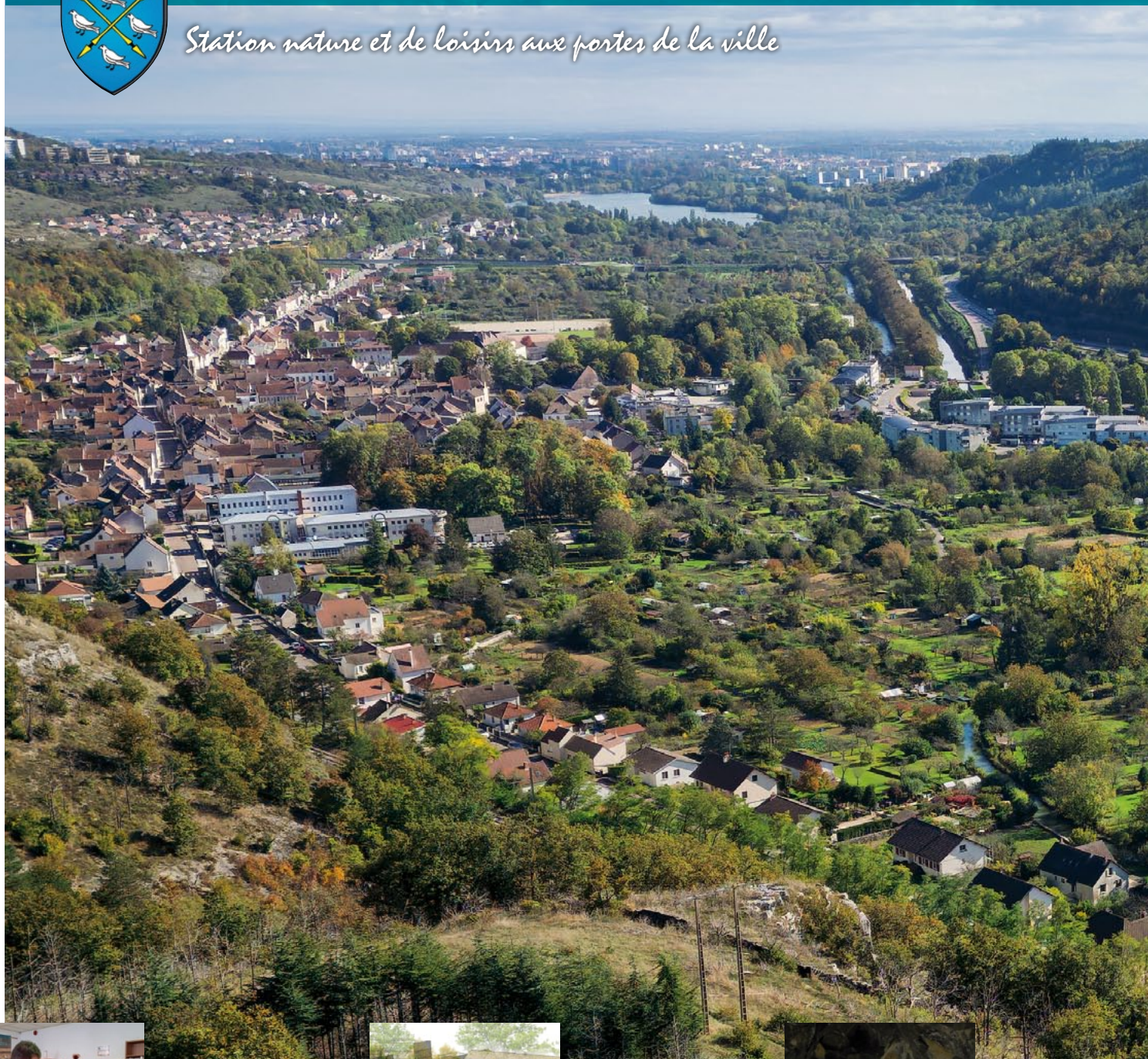


# Plombières lès-Dijon

Revue municipale  
Mars 2025



*Station nature et de loisirs aux portes de la ville*



Animations  
à l'Espace  
Germaine-Tillion

18



Travaux  
de la Place  
du Pasquier

28



Au pays des  
chauves-souris

40

# Ça s'est passé à Plombières

## 9 FÉVRIER SOIRÉE CONCERT

Concert donné par l'Association  
Musicale de Saint-Apollinaire  
à la Salle des fêtes Eugène-Vadot



## 25 OCTOBRE LE VIXIT, UN TRÉSOR HISTORIQUE AMARRÉ À PLOMBIÈRES-LÈS-DIJON

Plombières-lès-Dijon a désormais l'honneur d'accueillir dans son port de plaisance un véritable monument flottant : le Vixit, le plus ancien bateau de France à coque en fer riveté encore en état de naviguer. Construit en 1862, sous le règne de Napoléon III, ce bateau légendaire a traversé les siècles, incarnant l'ingéniosité navale du XIX<sup>e</sup> siècle et le patrimoine fluvial français. Avec une histoire marquée par les transformations industrielles, les guerres mondiales et de nombreuses renaissances, le Vixit est bien plus qu'un bateau. Témoin vivant de l'évolution des voies navigables et du commerce

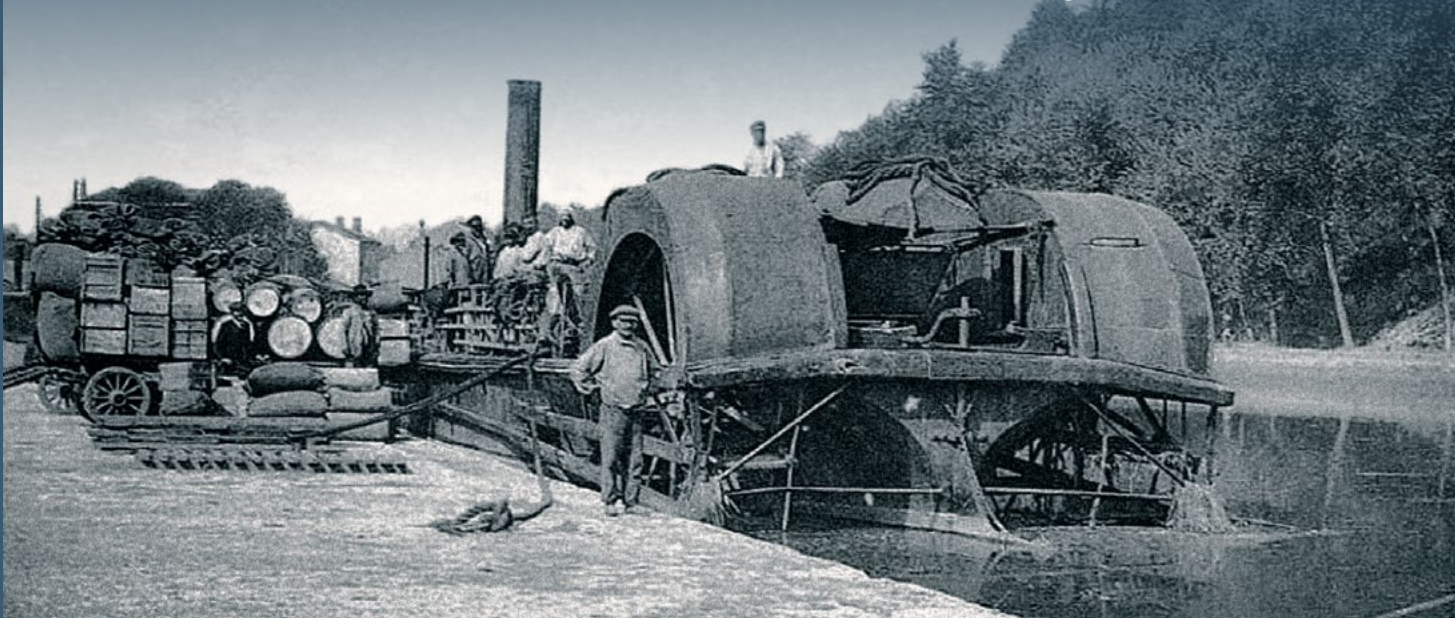
fluvial, il a même été sabordé en 1942 par des résistants pour empêcher son utilisation par l'occupant allemand. Aujourd'hui, il continue de naviguer, porteur d'un héritage unique et d'une résilience remarquable, symbolisée par son nom latin, vixit signifiant "il a vécu".

Son installation à Plombières-lès-Dijon s'inscrit dans une démarche ambitieuse de valorisation du patrimoine et de dynamisation du tourisme local.

Véritable chef-d'œuvre d'ingénierie, le Vixit est désormais accessible aux habitants de Dijon Métropole et aux visiteurs, qui pourront découvrir dès le printemps prochain son histoire fascinante grâce à des panneaux explicatifs bilingues, des visites et des événements culturels.

Fierté régionale et engagement écologique, le projet a pour ambition de promouvoir des pratiques respectueuses de l'environnement, d'embellir les berges du canal de Bourgogne et de renforcer la biodiversité. En parallèle, des initiatives touristiques innovantes, comme la location du pont pour des réceptions ou sa transformation future en gîte flottant, renforceront l'attractivité du port.

Plus vieux que la Tour Eiffel, le Vixit se doit d'être une fierté pour toute la métropole dijonnaise, un symbole de mémoire et de résilience. Sa présence à Plombières-lès-Dijon est une invitation à célébrer notre patrimoine, à rêver d'un voyage dans le temps et à partager l'histoire extraordinaire d'un bateau qui a traversé les siècles. En découvrant le Vixit, c'est toute l'âme des fleuves de France qui s'offre à vous.



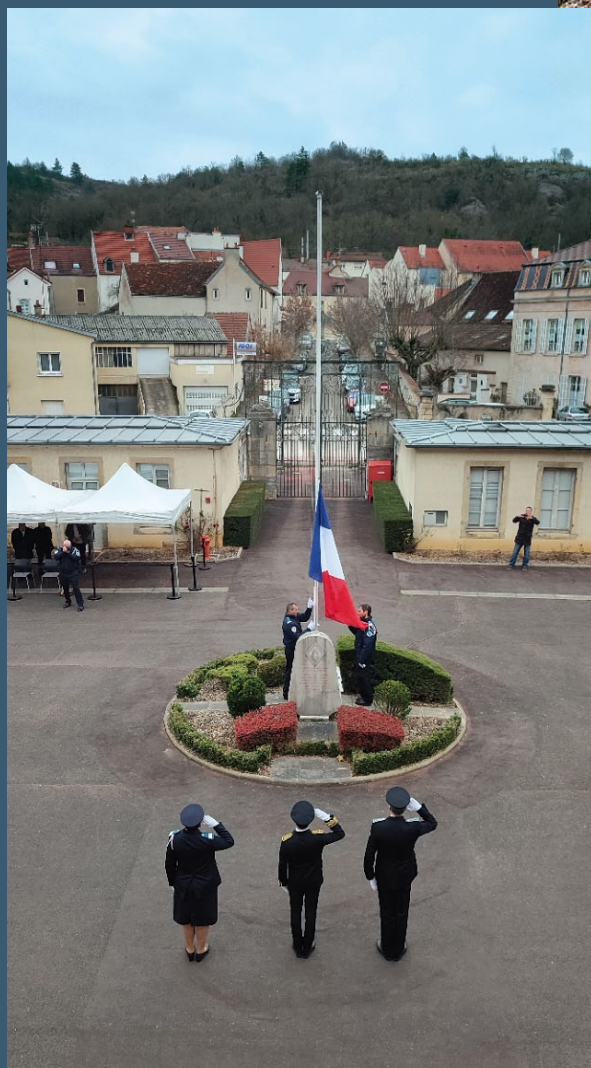
## 29 SEPTEMBRE RALLYE DES VENDANGES

Les Chantalistes Sport & Culture ont traversé notre commune lors de leur "Rallye des Vendanges - Rando, Vélo route, VTT, Gravel".



## 10 DÉCEMBRE ANNIVERSAIRE DE LA CRS N°40

À l'occasion du 80<sup>e</sup> anniversaire de la création des CRS, une cérémonie a été organisée à la CRS n°40 de Plombières-lès-Dijon, placée sous la présidence de Monsieur Olivier GERSTLE, Directeur de Cabinet de la Préfecture de Côte-d'Or, en présence de Monsieur Luc BRUN, Directeur Zonal Adjoint des CRS Est et du Commandant de Police Laetitia VINCENT, commandant la CRS n° 40.



## 24 DÉCEMBRE DESCENTE DU PÈRE NOËL

Devant la mairie illuminée, les rires des enfants ont résonné lorsque le Père et la Mère Noël, tout sourire, sont descendus leur offrir des papillottes, ajoutant une touche de gourmandise à cette belle soirée festive !



# Sommaire



## Mairie de Plombières-lès-Dijon

Place de la Mairie  
21370 Plombières-lès-Dijon

### Allo ! Mairie

Tél. 03 80 43 52 36  
mairie@plombieres-les-dijon.fr

Directeur de publication : Monique BAYARD

Rédaction : Équipe municipale et associations

Coordination : Reynald BEGIN et Hind IDLHAJ

Mise en page, Impression : Fuglane  
Dépôt légal : 1<sup>er</sup> trimestre 2025 / ISSN : 2777-8185

<b>Édito</b>	page 5
<b>Administration &amp; gestion de la commune</b>	page 8
Équipe municipale, Commissions, Un nouveau Conseil Municipal Jeunes, Collaborer, mettre en œuvre des synergies et agir, Bienvenue, Organigramme des Services	
<b>Vie sociale &amp; vie familiale</b>	page 17
Espace Germaine-Tillion, Rentrée en fête, Semaine sans écran, Accueil collectif des enfants, Semaine Bleue	
<b>Vie culturelle &amp; événementiel</b>	page 25
Cérémonies nationales, Retrospective 2024, Ciné-Cyclo	
<b>Aménagement du territoire, urbanisme &amp; travaux</b>	page 28
<b>Environnement &amp; développement durable</b>	page 36
Agir localement, Espace Naturel Sensible, Au pays des chauves-souris	
<b>Vie associative &amp; sportive</b>	page 42
Toute l'actualité de nos associations !	
<b>Vie quotidienne &amp; citoyenneté</b>	page 61
Zoom sur le Lycée Félix-Kir	
Tarifs des services publics	page 63
État civil	page 66
Expression politique	page 67

Réunion publique  
à la Mairie le 30 mai 2024.





Discours prononcé  
le 4 janvier 2025, lors  
de la cérémonie des  
Vœux de Mme le Maire



**Mesdames, Messieurs, Chers Concitoyens, Chers Amis,**

Je souhaite, tout d'abord, vous remercier cette année encore d'avoir répondu toujours si nombreux à notre invitation à participer à cette 11<sup>e</sup> cérémonie des Vœux mise en place depuis notre première élection en 2014 et qui nous permet, avant tout, de partager un moment de convivialité autour de ce qui nous réunit, notre belle commune attractive, vivante et animée...

Pour cette nouvelle année pleine de défis, dans le contexte international et national inédit que nous connaissons aujourd'hui, au nom du Conseil Municipal et en mon nom personnel, je vous adresse mes vœux très sincères de santé, bonheur, sérénité et joie de vivre ! Que 2025 comble vos souhaits les plus chers, pour vous et vos proches...

Avant tout, je souhaite exprimer ma gratitude envers les élus qui m'entourent et les remercier pour leur implication quotidienne à votre service. Ils sont là, à tout instant, de façon désintéressée, car ils ont pour la plupart une autre activité et la politique n'est pas leur métier. Je veux à nouveau devant vous saluer leur engagement.

Plombières-lès-Dijon, avec ses nombreux atouts de ville périurbaine ayant conservé son caractère rural et naturel, est une commune dynamique, riche de son tissu associatif et de l'attachement de ses habitants, riche aussi de son patrimoine architectural remarquable et de son contexte géographique privilégié, propice à la détente ou aux activités sportives et de loisirs.

C'est dans ce cadre que nous poursuivons d'année en année notre action. Depuis bientôt 11 ans, nous avançons avec détermination et la conviction que chaque effort contribue à l'amélioration de l'avenir de notre commune.

#### PROJETS IMMOBILIERS

- Après l'achèvement des résidences "Les Seize Vannes" et "Au Fil de l'O", en 2023, la Résidence Services Seniors "Les Vantelles" a accueilli ses premiers résidents le 25 novembre 2024.
- Par ailleurs, le 7 octobre dernier, après de nombreux écueils fort heureusement tous surmontés, les travaux de construction de l'ensemble immobilier "Les Jardins d'Oscara" ont enfin démarré. 2025 sera l'année qui verra sortir de terre ce beau projet.

#### VOIRIE

- Le parking de covoiturage, route de Dijon : sous la conduite de Dijon Métropole et en partenariat avec la commune de Plombières-lès-Dijon, l'aménagement de l'aire de covoiturage en entrée de ville est prévu cette année également. Ces travaux précéderont la poursuite de la réhabilitation de la rue Albert-Rémy / route de Dijon.

#### TRAVAUX DIVERS

- Place du Pasquier, passerelle sur l'Ouche : la dépose de l'ancienne passerelle est programmée dans le courant du premier trimestre 2025. La pose de la nouvelle est prévue au printemps prochain. Les travaux de terrassement sur la Place du Pasquier démarreront quant à eux au début du second semestre 2025.

- Sobriété énergétique : dans le cadre de l'application du décret tertiaire 2030, l'étude visant à définir le programme de travaux permettant de réduire la consommation énergétique du complexe sportif est engagée.
- Illuminations de fin d'année : le programme pluriannuel d'investissement établi sur la durée du mandat se poursuit.
- Travaux d'étanchéité : des travaux de reprise des toitures des Salle des fêtes Eugène-Vadot et Salle des banquets, ainsi que de l'église Saint-Baudèle sont prévus au budget 2025.

### VIE SOCIALE – VIE FAMILIALE

- Caisse d'Allocations Familiales : les accords contractuels pris avec la CAF dans le cadre du fonctionnement du Centre Social sont reconduits, à savoir le Contrat de Projet de l'Établissement et la Convention Territoriale Globale.
- "Relais Voyageur" : la convention signée avec VYV 3 Bourgogne en vue de poursuivre l'activité du relais dans notre commune est également reconduite, ce service répondant parfaitement aux exigences d'un Relais Petite Enfance en termes d'animation, d'accompagnement et des coûts induits dans une commune de moins de 3 000 habitants.

### VIE CULTURELLE – ÉVENEMENTIEL – ATTRACTIVITÉ

- Bibliothèque municipale : le fonctionnement est désormais rattaché à celui du Centre Social. Pour mémoire, il s'agit d'un service municipal offert à titre totalement gratuit.
- Plan Canal de Bourgogne, « *une ambition partagée pour le Canal de Bourgogne* » : dans le cadre de l'engagement de notre commune dans le projet de redynamisation et de développement des activités autour de cette voie d'eau, le bateau historique "Vixit", entièrement rénové, a rejoint récemment Plombières-lès-Dijon pour en faire son port d'amarrage. Construit en 1862 à Rouen et dernier porteur de Seine naviguant, "Vixit" est le plus vieux bateau à coque en fer riveté de France. En lien avec le projet d'aménagement de la Place du Pasquier, l'arrivée de cet imposant bâtiment (38,86 m de long et 4,77 m de large) fait partie intégrante du plan d'actions pour le développement du Canal de Bourgogne sur la métropole dijonnaise et contribue à créer une dynamique événementielle locale.

### VIE ASSOCIATIVE & SPORTIVE

Les 27 associations actives dans notre commune jouent un rôle essentiel en faveur du mieux-vivre ensemble. Leur rôle éducatif est indispensable. Ce sont les associations et leurs bénévoles, dans le prolongement de l'action municipale, qui contribuent à maintenir cet esprit de communauté villageoise auquel nous tenons tant. C'est à ce titre que la Municipalité leur assure en permanence, son soutien tant au plan financier que logistique avec l'aide du personnel municipal.

### VIE DE LA COMMUNE

Bien sûr, la liste de nos actions et des moments forts de la vie de la commune est encore longue. Vous pourrez la découvrir plus en détails dans notre revue municipale annuelle. Ainsi que je l'ai évoqué au début de mon propos, cela

fait maintenant plus de 10 ans que j'ai l'honneur et le privilège de vous représenter en tant que Maire. 10 années de travail au service de l'intérêt général, à votre service, grâce à l'engagement et au soutien des élus qui m'entourent et des agents municipaux.

En renouvelant mes remerciements à l'ensemble des Adjointes et Conseillers Municipaux, sans oublier les membres du Conseil Municipal Jeunes, je tiens à saluer également le travail de qualité des Agents communaux qui, chacun dans leur domaine, contribuent sans relâche à la bonne marche des services de notre Collectivité car sans eux, rien ne serait possible...

Je remercie, à cette occasion, Luc JEANDON, Directeur Général des Services, qui orchestre l'ensemble des services municipaux. Il est





**Je remercie aussi pour leur présence les nombreuses personnalités venues assister à la cérémonie des Voeux du Maire à la population dont :**

Anne-Catherine LOISIER, Sénatrice de Côte-d'Or, Océane GODARD, Députée de la 1<sup>ère</sup> Circonscription, Dominique GRIMPRET, Vice-Président et Maire d'Ahuy, représentant François REBSAMEN, Ministre et Président de Dijon Métropole, Dominique MARTIN-GENDRE, représentant Nathalie KOENDERS, Maire de Dijon, ainsi que des Maires de Bretenière, Corcelles-les-Monts, Flavignerot, Fenay, Fontaine-lès-Dijon, Marsannay-la-Côte, Talant, Savigny-sous-Mâlain, Vielmoulin, Thomas FOUCHEROT Commandant de la Compagnie de Gendarmerie départementale de Dijon, et les Gendarmes de la COB Velars et Sombernon, le Capitaine Luc LAVAL, Directeur du Centre de Formation CRS de Dijon, Jean-Charles MOREL, Conseiller aux Décideurs Locaux de la DGFIP, Franck MOISY, Président de la FML21 et Joëlle CORNU, Présidente honoraire, Geoffroy DELEVAL, Directeur Opérationnel d'ODIVEA, Didier MARTIN, ex-Député de la 1<sup>ère</sup> circonscription de Côte-d'Or.

le lien entre les élus et les agents, exercice oh combien délicat... En charge de lourdes et nombreuses responsabilités, je l'assure de mon entière confiance. Je l'ai déjà dit, je sais que tout n'est pas parfait, rien d'ailleurs ne l'est jamais mais soyez assurés que nous veillons tous ensemble, en permanence, à améliorer la qualité de vie dans notre commune avec détermination, responsabilité, rigueur et lucidité. Nous y parvenons lentement mais sûrement...

Ce soir, enfin, je souhaite exprimer mes chaleureux remerciements aux représentants des différentes administrations de l'État et à tous les fonctionnaires qui œuvrent pour le service public.

Merci à la Police Nationale, à la Gendarmerie, aux services de la Préfecture, des Finances publiques, de l'Education nationale.

Merci également aux services du Conseil Régional et du Conseil Départemental, aux services de l'Office National des Forêts et au Service Départemental d'Incendie et de Secours.

Merci aux services de Dijon Métropole et du Centre de Gestion de la fonction publique territoriale pour leur appui permanent dans la gestion quotidienne de la collectivité.

Merci aux entreprises, aux commerçants, artisans, entrepreneurs, professions médicales ou paramédicales, libérales installés sur le territoire communal.

Merci aux Présidentes/Présidents, ainsi qu'aux bénévoles de nos associations sportives et culturelles qui œuvrent tous les jours à l'animation de notre commune et au maintien du lien social en soulignant, la richesse et la diversité de leurs manifestations.

Merci aux Directrices et Enseignants de nos écoles, aux ATSEM, qui prennent en charge avec compétence et dévouement l'instruction et l'éducation de nos enfants ainsi que les agents communaux du Centre Social qui à la cantine et au périscolaire assurent leur bien-être.

Sans oublier :

- les nombreux bénévoles qui participent sans compter leur temps à la bonne gestion de notre commune (bibliothèque, tenue des bureaux de vote, participation à l'animation de diverses activités du Centre social, distribution des revues, bulletins d'information et autres flyers...),
- les Plombières et Plombières qui contribuent à rendre notre commune accueillante et gaie en fleurissant leurs habitations et en illuminant leurs maisons pour les fêtes,
- Michel ZANARDI et Jean-Louis MAYET, nos clairons aux cérémonies officielles ainsi qu'à Élisabeth (E & M invitent chaque fin d'année en Mairie le Père et la Mère Noël),
- nos porte-drapeaux, Messieurs Marcel REMONDINI, Franck MONOT et Florian CHARPY,
- et toutes celles et ceux qui se sont investis pour préparer cette belle soirée : Marie-Christine et Jean-Louis, Adjoints délégués à la Vie culturelle et à l'Événementiel, Marthe, Jean-Claude, Didier, Reynald... Christine GUILLEMOT, Présidente et les membres de l'association Eika Ikebana pour la décoration florale de la salle... "L'Atelier de Marie" pour les imposantes compositions florales que vous pouvez admirer sur les tables et Bleujazz qui assure l'animation musicale de la soirée.

Merci, enfin, à vous toutes et tous qui nous témoignez chaque jour votre confiance. Nous vous applaudissons très fort ! Je conclurai mon propos en citant Albert SCHWEITZER, Prix Nobel de la Paix en 1952 :

*« La gratitude est le secret de la vie... »*

Je vous remercie de votre attention et vous invite, à présent, à vous lever pour chanter ensemble notre hymne national, la Marseillaise, symbole fort de la lutte pour la liberté et des valeurs républicaines françaises.

Votre Maire,  
**Monique BAYARD**

# Votre équipe municipale

## Le Maire et ses Adjointes



**Monique BAYARD**

Maire



**Dominique SARTOR**

1<sup>er</sup> Adjoint, délégué  
à l'aménagement  
du territoire, à l'urbanisme  
et aux travaux



**Muriel MARTYN**

2<sup>e</sup> Adjointe, déléguée  
à la vie sociale,  
à la vie familiale,  
à la santé et à la solidarité



**Reynald BEGIN**

3<sup>e</sup> Adjoint, délégué  
à l'environnement et  
au développement  
durable



**Marie-Christine  
GUILLEMINOT**

4<sup>e</sup> Adjointe, déléguée  
aux fêtes nationales, aux  
cérémonies, aux vœux  
et aux vins d'honneur divers



**Marthe BOIVIN**

5<sup>e</sup> Adjointe, déléguée à  
la vie associative et sportive,  
à la vie quotidienne  
et à la citoyenneté



**Jean-Louis MAYET**

6<sup>e</sup> Adjoint, délégué  
aux fêtes civiles  
et aux autres  
manifestations diverses



# Vos conseillers municipaux

## LISTE "PLOMBIÈRES-LÈS-DIJON, UNE NOUVELLE ÉQUIPE POUR UN VILLAGE SOLIDAIRE"



Jean-Philippe  
MILLOT



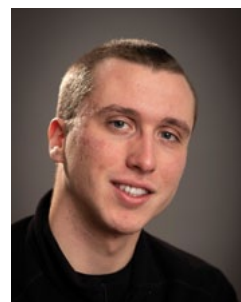
Sandrine  
MEUX



Didier  
BULGHERONI



Anine  
PAGLIARULO



Louis  
GOMES



Clémentine  
AZIZYAN



Anthony  
PITOIS



Sylvie  
MONOT



Jean-Claude  
BOIVIN



Aurélie  
VADOT



Olivier  
PERNET



## LISTE "PLOMBIÈRES-LÈS-DIJON, NOTRE VILLAGE EN COMMUN"



Céline  
MAGLICA



Vincent  
NAUDION



Myriam  
HEYDEL



Gérald  
MOREAU



Charlotte  
BONGE

# Les Commissions

**Présidente :** Monique Bayard

## Aménagement du territoire, Urbanisme et Travaux

### VICE-PRÉSIDENT

Dominique SARTOR

### COMMISSAIRES

Clémentine AZIZYAN  
Louis GOMES  
Anthony PITOIS  
Didier BULGHERONI  
Marthe BOIVIN  
Céline MAGLICA

## Vie Sociale, Familiale, Santé et Solidarité

### VICE-PRÉSIDENTE

Muriel MARTYN

### COMMISSAIRES

Sylvie MONOT  
Jean-Philippe MILLOT  
Anine PAGLIARULO  
Charlotte BONGE

## Environnement et Développement durable

### VICE-PRÉSIDENT

Reynald BEGIN

### COMMISSAIRES

Clémentine AZIZYAN  
Jean-Louis MAYET  
Jean-Philippe MILLOT  
Myriam HEYDEL

## Animations culturelles, Événementiel

### VICE-PRÉSIDENTS

Marie-Christine GUILLEMINOT  
Jean-Louis MAYET

### COMMISSAIRES

Anine PAGLIARULO  
Jean-Claude BOIVIN  
Sandrine MEUX  
Vincent NAUDION

## Vie Associative et Sportive, Vie Quotidienne et Citoyenneté

### VICE-PRÉSIDENTE

Marthe BOIVIN

### COMMISSAIRES

Sylvie MONOT  
Marie-Christine GUILLEMINOT  
Louis GOMES  
Sandrine MEUX  
Gérald MOREAU

## Commission communale d'appels d'offres

### PRÉSIDENTE

Mme le Maire Monique BAYARD  
ou son représentant.

### TITULAIRES

Dominique SARTOR  
Didier BULGHERONI  
Myriam HEYDEL

### SUPPLÉANTS :

Marthe BOIVIN  
Reynald BEGIN  
Céline MAGLICA

## Délégués de la commune de Plombières-les-Dijon au conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Mme le Maire Monique BAYARD  
Muriel MARTYN      Bernard AUBRY  
Sandrine MEUX      Gérard GAUTHIER  
Sylvie MONOT      Odile DELMAS  
Charlotte BONGE      Pierre Olivier VARIOT

## Délégués de la commune aux conseils des écoles maternelle et élémentaire

### POUR L'ÉCOLE MATERNELLE

Anthony PITOIS et Jean-Louis MAYET

### POUR L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Jean-Philippe MILLOT et Sylvie MONOT

## Délégués de la commune au sein des instances de l'Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole (EPLEFPA) Quetigny / Plombières-les-Dijon

### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Titulaire : Muriel MARTYN  
Suppléante : Marthe BOIVIN

### LE CONSEIL INTÉRIEUR

Titulaire : Anne PAGLIARULO  
Suppléant : Didier BULGHERONI

### LE CONSEIL HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

Titulaire : Jean-Louis MAYET  
Suppléante : Sylvie MONOT

### LE CONSEIL DE L'ATELIER

Titulaire : Jean-Claude BOIVIN  
Suppléante : Marie-Christine GUILLEMINOT



#### CONSEIL MÉTROPOLITAIN

Conseillère métropolitaine :  
Monique BAYARD  
Suppléant : Dominique SARTOR

#### COMMISSIONS MÉTROPOLITAINES

- Développement économique, attractivité & solidarités :  
Monique BAYARD
- Administration générale & Finances :  
Monique BAYARD
- Voirie : Monique BAYARD
- Écologie urbaine et services d'intérêt collectif : Dominique SARTOR
- Déplacements, mobilité et espace public : Dominique SARTOR
- Politique de la Ville, habitat et urbanisme : Clémentine AZIZYAN

#### COMITÉ MÉTROPOLITAIN DE LA DONNÉE

Élue métropolitaine : Monique BAYARD

#### REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE AU SEIN DE LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES (CLECT)

Titulaire : Monique BAYARD  
Suppléant : Dominique SARTOR

#### REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE AU SEIN DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Titulaire : Monique BAYARD

### Représentation de Dijon Métropole au sein d'organismes extérieurs

#### SYNDICAT MIXTE TILLE-VOUGE-OUICHE

Titulaire : Monique BAYARD

#### SYNDICAT MIXTE DU SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE DU DIJONNAIS (SCOT)

Suppléante : Monique BAYARD

#### SYNDICAT DU BASSIN DE L'OUICHE (SBO)

Suppléante : Monique BAYARD



## OCÉANE GODARD

**Élue en juillet 2024, Océane Godard est la première femme à représenter la première circonscription de la Côte-d'Or à l'Assemblée Nationale.**

Âgée de 42 ans et mère de deux enfants, elle est psychologue du travail et a mené sa carrière dans le secteur privé tout en assumant progressivement des responsabilités politiques.

Forte de son engagement sans faille, alliant pragmatisme et humanisme, elle met cette approche au service de ses mandats depuis 2014.

D'abord adjointe au maire de Dijon en charge de l'emploi, elle devient ensuite vice-présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté, responsable des lycées, de la formation, de l'orientation et de l'emploi.

Fidèle à ses engagements en faveur du travail et de la protection sociale, elle siège aujourd'hui à la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale.

Sa permanence parlementaire est située au 10 bis, boulevard de la Trémouille à Dijon. Elle est joignable par e-mail à [contact@oceanegodard.fr](mailto:contact@oceanegodard.fr) ou par téléphone au 09 84 45 07 70.



## BUDGET

Bonne nouvelle ! Engagé depuis 2014, le désendettement de notre commune se poursuit ce qui nous permet de retrouver une base financière saine pour mieux investir...

### Encours de la dette

Baisse de 95 % entre 2014 et 2024

**2 052 000 €**

au 31 décembre 2014

soit 703 € par habitant  
(710 € pour les villes de même strate)



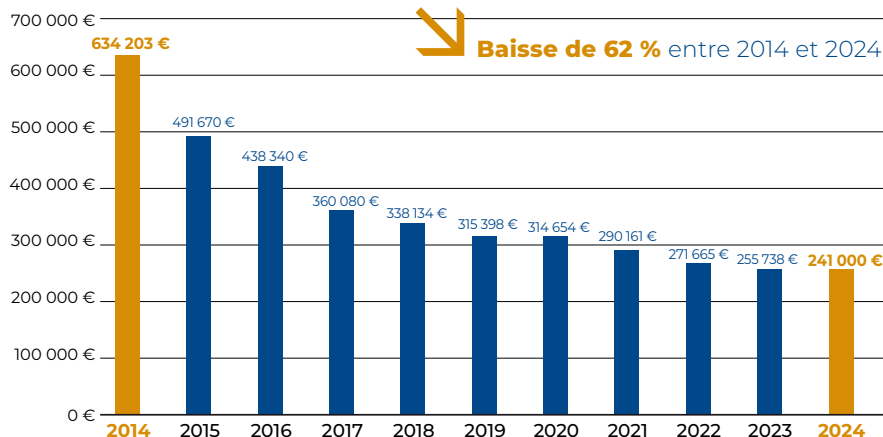
**105 435 €**

au 31 décembre 2024

soit **42 € par habitant**  
(648 € pour les villes de même taille au 31 décembre 2023)

### Dotations de fonctionnement

Dotations versées par l'Etat et autres organismes publics



Baisse de 62 % entre 2014 et 2024

## INTERMARCHÉ

### Projet abandonné, 5 ans d'attente pour rien !

**Le projet d'implantation d'un Intermarché sur notre commune, attendu depuis plus de cinq ans, vient d'être officiellement abandonné par Immo Mousquetaires. Une décision qui laisse derrière elle des parcelles en friches et de nombreuses interrogations.**

#### L'HISTOIRE AVAIT POURTANT BIEN COMMENCÉ...

**10 octobre 2018** : à leur demande, les représentants d'Intermarché rencontrent la municipalité pour exposer leur volonté d'ouvrir une moyenne surface sur notre territoire.

**6 juin 2019** : première avancée concrète avec une offre d'achat officielle des terrains par Les Mousquetaires.

**11 février 2022** : l'obtention du permis de construire marque une étape décisive, validant le projet d'un Intermarché Contact avec station-service.

**8 juin 2022** : l'"Immobilière Européenne des Mousquetaires" devient propriétaire des parcelles concernées.

**4 avril 2024** : coup de théâtre, la municipalité reçoit un courrier recommandé d'Immo Mousquetaires annonçant le retrait du permis de construire et l'abandon du projet, sans explication détaillée.

#### UNE RÉALITÉ ÉCONOMIQUE EN MUTATION

Derrière ce revirement brutal, un constat s'impose : entre le lancement du projet et son abandon, l'enseigne a racheté le Géant Casino de Fontaine-lès-Dijon. Un choix stratégique qui semble avoir pesé lourd dans la balance, réduisant à néant les perspectives d'ouverture d'un Intermarché sur notre commune. De plus, Immo Mousquetaires n'a trouvé aucun nouvel adhérent pour reprendre le projet.

#### ET MAINTENANT ?

Après cinq ans et demi d'attente, la municipalité et les habitants se retrouvent face à un terrain toujours en friche et à une question cruciale : quel avenir pour cette zone ? La municipalité reste mobilisée pour explorer de nouvelles opportunités et trouver une alternative viable à ce projet avorté. Affaire à suivre...

# Un nouveau Conseil Municipal Jeunes

Le 9 février 2024 a eu lieu l'élection de la nouvelle équipe du Conseil Municipal Jeunes (CMJ) dont voici la liste : Iris BOIVIN, Amira BOUCHAL, Anaé CANIN, Hania CHERROUDA, Tanisha IBOUROI MSA, Johanna MWANZA, Charlotte PLANCHENAU, Isaac SZCZOT, Salomé THEUREL et Elvana UKAJ.

Une belle équipe de garçons et de filles (quand même davantage de filles) qui va nous apporter des idées nouvelles, des projets inédits et un dynamisme certain !

Être élu au CMJ c'est faire l'apprentissage de ce qui est possible financièrement pour la commune et de ce qui ne l'est pas, c'est respecter le choix de la majorité, c'est proposer des actions ayant pour but l'amélioration de la vie dans le village, c'est rendre hommage à ceux qui ont donné leur vie pour notre liberté... Une belle façon pour ces jeunes Plombiers de s'impliquer dans la vie communale !

Au mois de mai dernier, ils ont planté des fleurs dans le jardin public. Bel apprentissage, tant au niveau jardinage qu'au niveau du non-respect de ces plantations par certains usagers du jardin public.

Dans la même période il a fallu faire le choix d'un nouveau jeu pour le jardin public afin de remplacer celui qui était hors d'usage. Décision difficile entre le choix du cœur et celui du pouvoir d'achat.

Chaque enfant a également rédigé une phrase ou produit un dessin pour les aînés isolés de Plombières-lès-Dijon.

En septembre, leur participation au ramassage des déchets sur la commune, avec les adultes bien-sûr, a été importante et instructive. Ils ont participé à l'élaboration de l'affiche et à l'installation du stand d'accueil de cette journée.

En fin d'année, les jeunes ont grandement participé aux décors de Noël installés dans différents endroits du village. Et avec quel talent !

Comme on peut le constater, les réunions leur ont permis d'aborder des sujets variés et ils en retireront, à n'en pas douter, quelques leçons de vie... et leur mandat n'est pas arrivé à échéance !



## LES ACTIONS DU CMJ 2024

Le 15 mai 2024, les jeunes élus du Conseil Municipal Jeunes (CMJ) ont réalisé une belle initiative en plantant **des fleurs dans le Jardin Public** de la commune. Au-delà de l'embellissement du parc, leur objectif était aussi de contribuer à la préservation de l'écosystème local en choisissant des fleurs qui attirent les insectes, favorisant ainsi la biodiversité. Cette action s'inscrit dans le cadre du projet Label E3D (École en Démarche de Développement Durable), porté par l'école Pierre-Chevalier.

Le 28 septembre 2024, la **Journée éco-citoyenne** a eu lieu, organisée par le Centre social en collaboration avec les jeunes élus du CMJ. Parents et enfants se sont mobilisés pour nettoyer les abords de la commune, répartis en quatre groupes à travers le village. Bien qu'il y ait eu moins de sacs poubelles collectés qu'en 2023, la quantité demeurait significative. Pour enrichir cette journée, trois ateliers sur le tri sélectif et la durée de dégradation de certains déchets ont été animés par Muriel AGOSTINI pendant le temps méridien du périscolaire, en présence des enfants référents du CMJ et d'autres élèves de l'école élémentaire.

En octobre, les jeunes élus ont été sollicités par Mme le Maire et ses adjoints pour sélectionner **une nouvelle structure de jeu** dans le jardin public. Après quelques recherches et démarches auprès de fournisseurs, ils ont opté pour une balançoire nommée "nid d'oiseau".

De novembre à décembre, ils ont également participé à la **décoration de Noël**, afin d'embellir le village pour cette période festive. Un grand merci à eux pour leur engagement lors de **cinq ateliers créatifs**, encadrés par Muriel MARTYN, Sylvie MONOT, Céline DUPAS, ainsi que Marie-Christine GUILLEMINOT pour son implication.



## ADMINISTRATION & GESTION DE LA COMMUNE



Luc JEANDON  
Directeur Général  
des Services

# Collaborer, mettre en œuvre des synergies et agir

**C'est la ligne que les services communaux se sont fixée avec volontarisme et courage. L'avenir n'est pas ce qui va arriver, mais ce que nous allons faire. Malgré un contexte financier difficile pour les communes, la détermination des services municipaux ne faiblit pas pour mettre à la disposition des administrés des services publics de qualité, des infrastructures communales opérationnelles et un cadre de vie agréable au quotidien.**



La Direction Générale des Services accompagne les accélérations sociétales. Deux accélérations sont observées depuis le Covid :

- D'abord, une interrogation sur la relation au travail qui questionne d'ailleurs toutes les organisations avec la recherche, au sein des équipes, d'un juste équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle. Cela touche à la qualité de vie au travail, à l'attractivité des métiers... L'attractivité des métiers de la Fonction Publique est un vrai sujet, car des difficultés de recrutement sont aujourd'hui fréquemment observées ;
- La seconde accélération concerne la performance et l'efficacité de l'action publique qui nécessite d'anticiper les mouvements qui se profilent avec, par exemple, les applications possibles de l'intelligence artificielle.

Tout au long de l'année 2024, les services municipaux ont eu à cœur de travailler pour l'ensemble des Plombièresois, en conduisant et en réalisant des projets structurants pour la commune. Ainsi, sur le domaine public, une nouvelle aire de stationnement automobile a été réalisée à proximité de la rue

Albert-Remy, une nouvelle caméra de vidéoprotection a été mise en service, de nouveaux éléments de décors pour les illuminations de fin d'année ont été installés, une nouvelle balançoire a été implantée dans le Jardin Public. De même, pour le bâti communal, une nouvelle alarme anti-intrusion a été déployée au centre social, la toiture du préau de l'école élémentaire a été reprise intégralement, le système d'accès aux installations sportives a été révisé, les locaux du périscolaire ont bénéficié d'une remise en peinture de leurs murs. En matière de dotation, deux dalles tactiles ont été mises en service dans les écoles, de nouvelles armoires réfrigérantes équipent la restauration scolaire et la Salle des Fêtes. Enfin, pour la voirie, un large segment du chemin rural de la Pérouse a été repris et conforté.

Au-delà de cette liste non exhaustive, les projets pensés et réfléchis par la municipalité continueront de se concrétiser en 2025 avec principalement les travaux d'aménagement de la place du Pasquier et le remplacement de la passerelle franchissant l'Ouche,

mais également avec d'importantes opérations de reprise des toitures de la Salle des Fêtes, de la Salle des Banquets et de l'église, ainsi qu'avec le prolongement de l'étude préalable aux travaux à venir pour le complexe sportif visant à réduire sa consommation énergétique.

Chaque agent, quel que soit son domaine d'intervention, joue un rôle essentiel dans la qualité des services que nous offrons aux Plombièresois. Leur dévouement et leur expertise sont les fondements de notre réussite collective. Je tiens à exprimer ma gratitude sincère envers chacun pour son engagement exemplaire et sa contribution précieuse.

Soyez assurés de notre attachement indéfectible envers l'intérêt général. Notre priorité absolue est de garantir un service public de proximité, accessible à tous, répondant aux besoins et aux attentes de chaque citoyen. Nous sommes conscients des défis qui se présentent à nous, mais je suis convaincu que notre détermination permettra de les surmonter avec succès.

# Bienvenue !



## Dans le courant de l'année 2024, de nouveaux agents ont rejoint les équipes municipales.

Au sein du "Pôle Administratif", Mesdames **Elsa JERONIMO** et **Zoé CHANTECLERC** ont respectivement remplacé Carole VERVANDIER et Andréa SCHMIDT à la suite de leur départ des services dans le cadre

de mutations professionnelles. Si ces deux agents sont appelés à faire preuve d'une certaine polyvalence pour mener à bien les diverses activités à caractère administratif qui leur sont confiées quotidiennement, chacune est également affectée à la conduite de missions principales plus spécifiques, à savoir : Madame Elsa JERONIMO la responsabilité et le pilotage de l'ensemble des services

rattachés au "Pôle Administratif", Madame Zoé CHANTECLERC le fonctionnement de l'Agence Postale Communale et celui du cimetière. Monsieur **Sébastien TAUTOU** a été nommé, pour sa part, Responsable du "Pôle Technique, Étude et Logistique", en remplacement de Monsieur Arnaud ROUILLER à la suite de son départ également dans le cadre d'une mutation professionnelle.



Elsa JERONIMO



Zoé CHANTECLERC



Sébastien TAUTOU

## HORAIRES DES SERVICES PUBLICS DE PLOMBIÈRES-LÈS-DIJON

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
<b>Hôtel de Ville</b> (place de la Mairie, tél. 03 80 43 52 36)					
14h à 17h30	14h à 17h30	9h à 12h30	9h à 12h30 14h à 17h30	9h à 12h30	X
<b>Bibliothèque</b> (rue du Moulin), <b>complexe sportif Maurice-Dubois</b>					
16h15 à 17h45	X	10h à 11h30** 15h à 17h	X	X	10h à 11h30
<b>Agence Postale Communale</b> (place de la Mairie, accès par la cour de la Mairie)					
9h à 12h	9h à 12h	14h à 17h	X	14h à 17h	9h à 12h
<b>Espace Germaine Tillion</b> (3 rue du Château d'eau, tél. 03 80 41 54 46)					
8h45 ou 9h* à 12h 14h à 18h	8h45 ou 9h* à 12h 14h à 18h	8h45 ou 9h* à 12h 14h à 18h	8h45 ou 9h* à 12h 14h à 18h	8h45 ou 9h* à 12h 14h à 18h	X

\* Vacances scolaires \*\* Durant les vacances scolaires, la bibliothèque est ouverte uniquement de 10h à 11h30

# Organigramme des Services



## Directeur Général des Services

Luc JEANDON

## Centre Communal d'Action Sociale

Elsa JERONIMO

Christelle PUISAIS

## Pôle Administratif

Elsa JERONIMO

### AFFAIRES GÉNÉRALES

Hind IDLHAJ

#### BUREAU ACCUEIL / SECRÉTARIAT

Ana REIS

#### BUREAU ÉTAT CIVIL / CIMETIÈRE

Hind IDLHAJ

Zoé CHANTECLERC

#### BUREAU VIE INSTITUTIONNELLE

Elsa JERONIMO

#### BUREAU RESSOURCES HUMAINES

Elsa JERONIMO

#### BUREAU FINANCES ET RELATIONS CONTRACTUELLES

Elsa JERONIMO

Fanny CLERC

#### BUREAU MOYENS GÉNÉRAUX ET COMMUNICATION

Fanny CLERC

#### MOYENS GÉNÉRAUX ET COMMUNICATION

Hind IDLHAJ

#### AGENCE POSTALE COMMUNALE

Zoé CHANTECLERC

## Pôle Tranquillité publique, Prévention et Réglementation

Espaces Ruraux :  
Sandrine CUNIS

Espaces urbains :  
Florent CATHERINE

## Pôle Technique, Étude et Logistique

Sébastien TAUTOU

#### SECRÉTARIAT

Fanny CLERC

#### NAVETTE URBANISME

Fanny CLERC

Zoé CHANTECLERC

### GENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

Sébastien MAILLOT

#### CELLULES TRAVAUX - ESPACES VERTS - FESTIVITÉS

Frédéric GUYON

Christophe MAILLOT

#### CELLULE PROPRETÉ

Laurence MAILLOT

Corinne BREDIN

Céline CHARLOT

Lucien MICHEL

## Pôle Vie Locale et Familiale

Christelle PUISAIS

#### SECTEUR SÉNIORS

Christelle PUISAIS

#### SECTEUR ADULTES

Christelle PUISAIS

#### SECTEUR COMMUNICATION

Christelle PUISAIS

## Centre Social

Dorine JAMBU

#### ACCUEIL ET SECRÉTARIAT

Dominique COSTE

#### SERVICE SOCIAL

Christelle PUISAIS

#### SERVICE ANIMATIONS COLLECTIVES / FAMILLES

Christelle PUISAIS

Muriel AGOSTINI

#### DISPOSITIF C.L.A.S.

Christelle PUISAIS

#### SERVICE VIE ASSOCIATIVE

Dominique COSTE

#### BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Dorine JAMBU

Christelle PUISAIS

#### SERVICE ENFANCE (3 -11 ANS)

Céline DUPAS

##### • TEMPS SCOLAIRE

Christelle FOUCAULT

Harsha LIABEUF

2 agents contractuels à temps partiel

##### • TEMPS PÉRI & EXTRA SCOLAIRES / RESTAURATION

Muriel AGOSTINI

Christelle FOUCAULT

Laurence MAILLOT

Murielle AUBERT

5 agents contractuels à temps partiel



## VIE SOCIALE & VIE FAMILIALE



Muriel  
MARTYN



# SOCIAL

Définition du mot social : « *relatif à un groupe d'individus considéré comme un tout et aux rapports de ces individus entre eux* ». Équilibre et harmonie parfois difficiles à maintenir !

## Les aides du Centre Communal d'Action Sociale

Le Centre Communal d'Actions Sociales soutient les jeunes et les familles pour le paiement du **BAFA** et du **permis de conduire**. D'autres aides du CCAS peuvent être également sollicitées telles que l'aide aux **cotisations sportives et culturelles pour les enfants**, l'allocation pour les **études secondaires**, ainsi que deux aides plus spécifiques pour les seniors avec l'aide au paiement de la **téléalarme** et la distribution de **cartes de bus DIVIA**.

**Toutes ces aides sont versées sous condition de ressources.**

Pour tout renseignement :  
Espace Germaine-Tillion  
3 rue du Château d'eau,  
à Plombières-lès-Dijon  
Tél. 03 80 41 54 46

La situation économique actuelle complique les décisions de l'équipe municipale quel que soit le sujet abordé. Le budget contraint de la commune nous conduit à des choix difficiles. Toutefois, nous nous attachons à maintenir le **“bien vivre ensemble”** autant que faire se peut.

Pour cela, nous avons la chance de vivre dans un très joli village, avec un nombre d'habitants raisonnable, ce qui facilite les échanges et les liens (relations d'amitié et de solidarité). Un panel d'associations très important pour un village de 2 600 habitants nous permet également d'agrémenter nos loisirs.

Et puis, le centre social de Plombières-lès-Dijon, qui fait figure d'exception pour une localité si modeste, nous offre un large éventail de loisirs et de services (stages, garderies, conseils de professionnels, aides...), quel que soit l'âge et la situation du demandeur. Parmi les aides proposées, soulignons le dévouement des bénévoles en charge de l'accompagnement scolaire qui, chaque semaine, accompagnent nos enfants dans leurs apprentissages (de nouveaux bénévoles seraient d'ailleurs les bienvenus).

De même, quand on atteint l'âge dit “respectable”, voire le grand âge, la moindre attention prend des proportions remarquables, comme la visite du vendredi matin avec la soupe ou la compote ! La Semaine Bleue également, avec son programme d'activités conséquent préparé par le centre social, et réservé aux retraités remporte également un franc succès. Chaque année, tradition oblige, le CCAS propose au 3<sup>e</sup> âge un repas en automne ainsi qu'un après-midi galette des rois .

N'oublions pas la Mairie, qui demeure le lieu de référence pour tout ce qui touche aux différentes démarches administratives, mais également pour signaler les faits “insolites, bizarres” constatés dans la commune.

Et enfin, pour rappel des différentes aides proposées par le CCAS, voir l'encadré ci-contre...



## CENTRE SOCIAL & CULTUREL **ESPACE GERMAINE-TILLION**



SÉANCE COLLECTIVE  
DE SOPHROLOGIE



# Des animations pour tous les âges

Tout au long de l'année 2024, l'Espace Germaine-Tillion a proposé des animations et des activités diverses et variées, visant à enrichir la vie de la commune et à répondre aux besoins divers de la population sur le territoire. Ces animations sont destinées à un large public, allant des enfants aux personnes âgées.

Quelques exemples d'animations qui ont eu lieu durant l'année 2024 : des après-midi récréatifs parents/enfants en période scolaire, mais également pendant la première semaine des vacances, des sorties familles, de l'accompagnement scolaire pour les enfants de l'école élémentaire et ses ateliers théâtre, des

soirées jeux de société, des repas et animations intergénérationnels, des ateliers couture, des ateliers cuisine, les échanges créatifs, des séances de sophrologie collectives, une visite guidée du château des Évêques et de la CRS n°40, des ateliers Bon'us Tonus dans le cadre des ateliers Bons'jours de

la FAPA, un atelier Info-énergie animé par l'association Bourgogne Énergies Renouvelables, l'organisation de la Fête des voisins, du défi "1 semaine sans écran" en partenariat avec les 2 écoles, de "Ciné cyclo" en partenariat avec la bibliothèque, la Semaine Bleue, la fête de Noël.

En 2024, le dispositif "Ça soupe à votre porte et la compote qui papote" a perduré, permettant ainsi de lutter contre le gaspillage alimentaire tout en apportant un soutien aux personnes âgées les plus isolées de la commune. En collectant chaque semaine les



ANIMATIONS & REPAS  
INTERGÉNÉRATIONNELS



LES BÉNÉVOLES  
DE L'ACCOMPAGNEMENT  
SCOLAIRE



APRES-MIDI RÉCRÉATIF  
"ÇA BOUGE DANS LES HISTOIRES"



VISITES  
DU CHATEAU DES ÉVÊQUES  
& DU MUSÉE DE LA CRS 40



APRES-MIDI RÉCRÉATIF  
IMPRIMANTE 3D

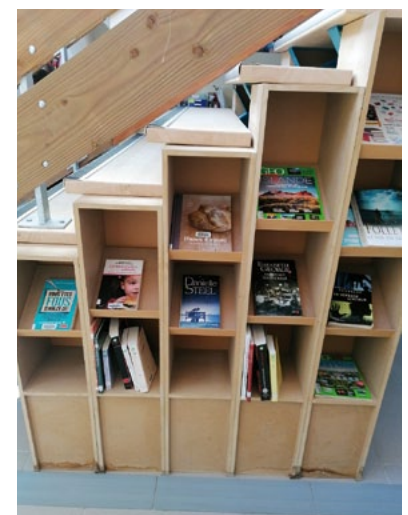


SORTIE FAMILLE  
AU MAQUIS

## UNE NOUVELLE BOÎTE À LIVRES AU CENTRE SOCIAL

Depuis le 29 octobre dernier, une nouvelle boîte à livres est installée dans les locaux du centre social. Elle permet à chacun de déposer et de prendre des livres gratuitement. Le principe est simple : prenez un livre, déposez un livre sur les horaires d'ouverture de l'Espace Germaine-Tillion, carrefour d'échange et de partage.

**Ouverture du lundi au vendredi :  
de 8h45 à 12h et de 14h à 17h30.**



fruits qui ne sont pas consommés à la cantine, l'Espace Germaine-Tillion réduit les pertes alimentaires en les transformant en compote. Le fait de distribuer ces compotes aux personnes âgées, lors de visites régulières chaque vendredi, crée un lien social important. Pour beaucoup de personnes âgées, ces visites sont également l'occasion de rompre l'isolement et de maintenir un contact humain précieux.

Tous ces événements visent à renforcer la cohésion sociale, offrir un espace de détente et de partage, et encourager la participation active des habitants.

Le centre social joue ainsi un rôle clé dans l'animation et la dynamisation de la commune tout au long de l'année.

Le centre social ne compte pas moins d'une quinzaine de bénévoles pour accompagner les professionnels dans l'animation des activités. Leur implication joue un rôle essentiel dans le succès des projets et dans la création d'une atmosphère chaleureuse et accueillante pour tous les participants. Ces bénévoles apportent une richesse d'expérience et d'engagement qui complète les actions des salariés du centre social.



# Rentrée en fête

Le samedi 14 septembre dernier, le parc du Château de Plombières-lès-Dijon accueillait, sous le soleil, l'édition 2024 de "Rentrée en Fête". A cette occasion, 12 associations sportives ou culturelles plombièresises se sont mobilisées au côté de l'Espace Germaine-Tillion, organisateur de la manifestation, pour offrir aux visiteurs un après-midi ludique et festif au son de la fanfare ELEFANF'U.





## Semaine **sans** écran

**Du 10 au 16 juin s'est tenue la "Semaine sans écran", organisée par le Centre Social-Espace Germaine-Tillion en partenariat avec les écoles plombières Pasteur et Pierre-Chevalier.**



Un grand défi a été mis en œuvre à l'attention des 90 enfants volontaires et des 73 familles inscrites. Au programme, sur le thème du "sans écran" : divers ateliers, une exposition, des débats et une sensibilisation aux dangers des écrans et des réseaux sociaux, des promenades et des observations en milieu naturel avec le Conservatoire des Espaces Naturels de Bourgogne, des olympiades avec des jeux de plein air... Une rencontre sportive, accueillant les écoles de la vallée de l'Ouche (Ancey-Pasques-Lantenay, Velars-sur-Ouche et Plombières-lès-Dijon) et les élèves de grande section de l'école maternelle Pasteur, était également programmée le vendredi 14 juin sur le site du complexe sportif, avec la présence de 270 enfants qui ont concouru sur 8 ateliers d'athlétisme.

Du côté de l'Espace Germaine-Tillion, un repas intergénérationnel a été organisé à l'attention des personnes âgées et des enfants de l'accueil de loisirs. Ce

temps de partage a permis à tous les participants d'évoquer les jeux d'hier et d'aujourd'hui.

Enfin, la dernière soirée a été animée par la compagnie de théâtre d'impro "LISA 21". Une cinquantaine de personnes était présente pour cette animation mêlant temps d'improvisation et temps d'échanges.

Une semaine riche en expériences autour d'un projet commun apprécié de tous !





# Accueil

Cela fait maintenant quelques mois (depuis la rentrée scolaire 2024) que les enfants sont accueillis durant le temps périscolaire le matin, à midi et le soir. De septembre 2023 à juillet 2024, l'équipe d'animation a organisé les temps d'accueil du mercredi et des vacances pour proposer une large palette de loisirs, tout en veillant au bien-être et à l'épanouissement de chaque enfant.

Petits et grands ont ainsi pu profiter, chacun à leur rythme, de journées bien remplies autour d'activités variées, orientées sur l'autonomie, la vie en collectivité, l'entraide et la bienveillance.



# péri





Les mercredis ont été particulièrement animés avec les ateliers créatifs encadrés par Cécile DESBOIS-MÜLLER, intervenante médiatrice culturelle et artistique, organisés dans le cadre du festival "Ça papote".

De nombreuses animations captivantes et enrichissantes ont également été mises en place par l'accueil extrascolaire, une multitude d'activités autour de thèmes variés, toutes très appréciées par les enfants !

# scolaire



# Semaine Bleue

**Du 30 septembre au 4 octobre, l'Espace Germaine-Tillion a proposé des animations tout au long de la semaine aux Plombiers de plus de 60 ans. Ces temps d'échanges et de convivialité ont été cette année encore une réussite au vu du nombre de participants !**

Pour débiter cette semaine, Thierry DURAND a tenu son rôle de guide avec enthousiasme et dynamisme en proposant aux séniors **une marche de 7 km** sur les hauteurs de Plombières-lès-Dijon. Bien que fatigués après cet effort, la quinzaine de participants a grandement apprécié ce moment d'activité physique en pleine nature et sous le soleil ! À l'issue de la marche, un goûter bien mérité a permis à chacun de se revigorer.

Une **dictée intergénérationnelle** a été proposée par Jean-Philippe MILLOT. L'événement a réuni 14 séniors, 1 parent et 6 enfants âgés de CM1 et CM2. Enfants et séniors se sont pris au jeu avec enthousiasme, partageant un moment agréable et enrichissant. À l'issue de la dictée, des lots de participation

ont été distribués aux enfants qui ont pris part à l'activité, soulignant ainsi l'esprit de convivialité et d'échange entre les générations.

De la **danse en ligne** a été proposée aux séniors, accompagnée d'une découverte de la danse sur chaise, animée par Patrice PERDRISOT, intervenant professionnel. Pendant 3 heures, les participants ont appris différentes chorégraphies et se sont véritablement amusés. L'atelier a été un grand succès, à tel point que les séniors ont exprimé leur désir que l'Espace Germaine-Tillion organise d'autres ateliers de danse à l'avenir.

Un **escape game** a été organisé par la FAPA Seniors 21 (Fédération d'Actions de Prévention pour l'Autonomie des Seniors de Côte-d'Or) dans le cadre des

## CONCERT

Comme chaque année, la Semaine Bleue a été clôturée à l'**Auditorium** avec un concert de musique autour de Robert Schumann, Ludwig van Beethoven et la compositrice Camille Pépin, joué par l'Orchestre Dijon Bourgogne. Cet événement musical a offert à la quinzaine de participants un moment culturel dans un cadre prestigieux.

ateliers Bons'jours. Les séniors ont eu l'occasion de découvrir ce jeu stimulant, qui demande à la fois réflexion et échanges. Tout au long de l'activité, ils ont travaillé en équipe pour résoudre des énigmes et surmonter les défis, dans une ambiance conviviale et pleine de complicité. Les participants ont vraiment apprécié cette expérience immersive !

Un grand merci aux bénévoles, Thierry et Jean-Philippe, pour leur investissement et leur enthousiasme dans l'animation de ces activités, qui ont contribué à faire de cette Semaine Bleue un véritable succès. Merci également à Patrice et la FAPA Seniors 21 pour leur intervention de qualité.





## VIE CULTURELLE & ÉVÉNEMENTIEL



Marie-Christine  
GUILLEMINOT



Jean-Louis  
MAYET

# LES CÉRÉMONIES NATIONALES

**19 mars 2024**

Cérémonie en hommage aux morts de la guerre d'Algérie et des combats au Maroc et en Tunisie.



**8 mai 2024**

Commémoration du 79<sup>e</sup> anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945, célébration de la victoire des alliés sur l'Allemagne nazie.



**Merci à nos porte-drapeaux et aux clairons**  
sans qui les cérémonies au monument aux morts n'auraient pas cette solennité.

**14 juillet 2024**

Célébration de la Fête nationale.



**10 septembre 2024**

Libération de Plombières-lès-Dijon.



**11 novembre 2024**

Commémoration de la Victoire et de la Paix, jour anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918 et hommage rendu à tous les morts pour la France.

C'est grâce à l'aide du **Foyer rural** que certaines de ces manifestations ont pu être réalisées.  
**Un grand merci à ses bénévoles.**



## EN 2024 DANS LA COMMUNE

### 6 janvier

Cérémonie des Voeux du Maire à la population.

### 7 janvier

Traditionnelle Galette des Rois offerte à nos Séniors dans une ambiance conviviale et festive.

### 28 juin

Fête de la musique.

### 13 juillet

Retraite aux Flambeaux, feu d'artifice et Bal populaire

### 14 juillet

Célébration de la Fête Nationale. Fête communale au Jardin Public.

### Octobre

Durant tout le mois, la façade de la mairie s'illumine en rose pour participer à la campagne de sensibilisation pour la lutte contre le cancer du sein.





RETROUVEZ  
L'AGENDA **2025**  
AU DOS DE  
CETTE REVUE !

### 6 décembre

Inauguration des illuminations de Noël avec la participation des halles gourmandes itinérantes "BISCROCAMP", mises en lumière agrémentées par les belles décorations réalisées par les membres du Conseil Municipal Jeunes et les chants de Noël des Cheveux Blancs.

### 24 décembre

Le Père et la Mère Noël sont descendus en Mairie de Plombières-lès-Dijon, où les enfants les attendaient, émerveillés.



## Ciné-Cyclo

Dans le cadre du dispositif national "L'été culturel", porté par la DRAC pour la région Bourgogne-Franche-Comté et mis en œuvre en Côte-d'Or par la Médiathèque Côte-d'Or, la bibliothèque de Plombières-lès-Dijon a accueilli l'association "Ciné-cyclo" pour une projection dans le Parc du Château le 19 juillet dernier.

Dès 18h, l'équipe de l'Espace Germaine-Tillion a proposé au public une animation à l'aide de grands jeux en bois, accompagnée d'une petite pause littéraire également offerte par la bibliothèque. À la tombée de la nuit, c'est l'énergie électrique produite par les "spectateurs-pédaleurs" qui a permis d'alimenter le projecteur et les enceintes utilisés pour le visionnage du film à l'affiche. Un grand merci au Comité de Jumelage qui a assuré le fonctionnement de la buvette à l'occasion de cette soirée d'animation estivale.



Dominique  
SARTOR

# TRAVAUX 2024

## RÉTROSPECTIVE

### AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DU PASQUIER

#### Le contexte

Ce projet, voulu par l'équipe municipale, a été initié lors du mandat précédent. Une étude de faisabilité réalisée en 2019 a permis d'associer les Plombières au projet. À la suite de cette concertation, le bureau d'étude mandaté à l'époque a établi un avant-projet sommaire et un estimatif.

Située en cœur de bourg, la place du Pasquier, par son aspect général actuel, n'offre pas aux administrés

les fonctionnalités habituellement observées sur les sites comparables. Aménagée, elle proposera toujours une zone de stationnement, mais pourra aussi être utilisée pour d'autres usages, notamment l'organisation de manifestations communales et diverses.

Elle est également le point d'accroche d'une passerelle de 32 mètres franchissant l'Ouche, permettant de relier le quartier de la rue Weotenga aux

équipements publics du centre bourg. Toutefois, cette passerelle en bois est vétuste, son profil en arc limite l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite et devient dangereuse l'hiver. Ainsi, une nouvelle passerelle aux normes sera installée et conçue avec des matériaux pérennes.

Un aménagement paysagé végétalisé, à ce jour exclusivement minéral, offrira un îlot de fraîcheur répondant aux nouvelles conditions climatiques.





Image non contractuelle - Ville de Pombrières-les-Dijon - Lavigne Chéron Architectes / Map3 - Verd' Ingénierie / AM Paysagistes



### En 2024

Les études relatives à l'aménagement de la place du Pasquier et au remplacement de sa passerelle ont continué sous la conduite de l'agence JDM Paysagiste.

En s'appuyant sur les choix d'aménagements préalablement approuvés par la commune, les bureaux d'études ont examiné la mise en œuvre technique des aménagements lors des phases d'avant-projet (avril 2024) et de projet (juillet 2024).

À la rentrée de septembre, un dossier de consultation des entreprises a été élaboré en collaboration avec Dijon Métropole et a été publié à la fin du mois d'octobre.

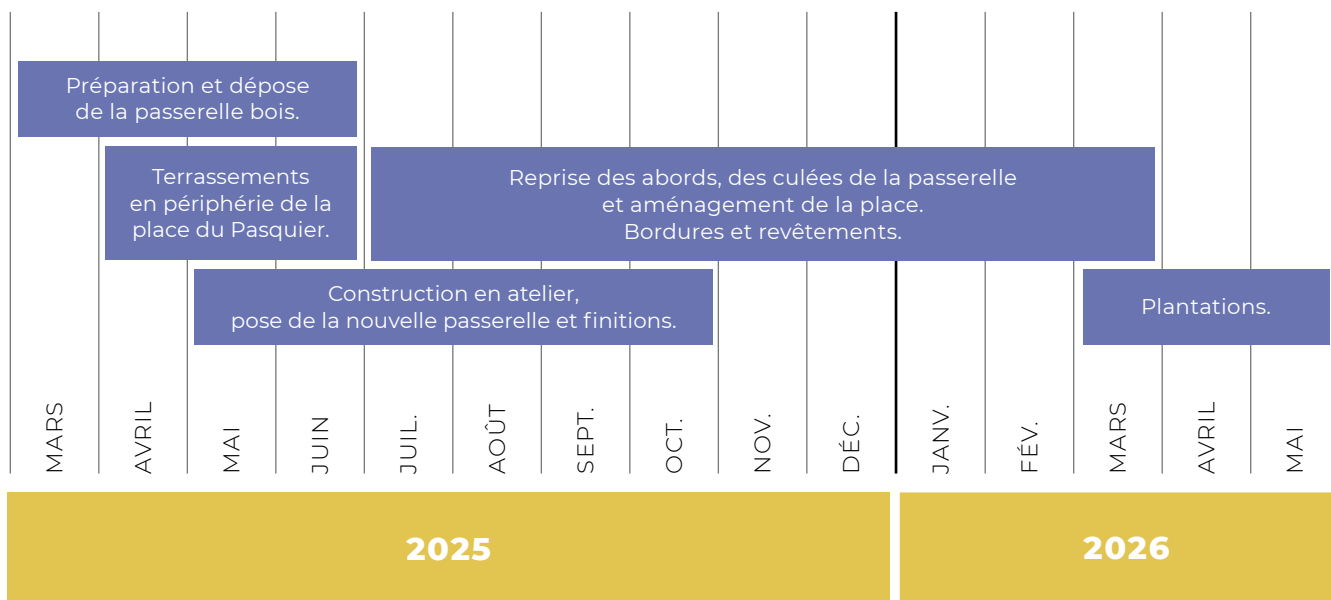
Après une visite sur site, 19 entreprises spécialisées en VRD (Voirie et Réseaux Divers), en construction métallique et

en paysagisme ont répondu à l'appel d'offres à la fin de l'année. Une analyse approfondie des différentes propositions permettra prochainement de sélectionner les trois entreprises qui réaliseront les travaux.

Ce projet sous maîtrise d'ouvrage communale se poursuit. Le chantier débutera en 2025, pour une date de fin de travaux prévisionnelle en mars 2026.

**Le coût total de l'opération s'élève à 1 546 976 € TTC** comprenant la maîtrise d'œuvre, les études complémentaires, les missions de SPS (Sécurité et Protection de la Santé) et les contrôles extérieurs. Les subventions sont estimées à 642 151 €, l'autofinancement est de 904 825 €, dont 70 % en fonds propres.

## PLANNING PREVISIONNEL



## COMPLEXE SPORTIF MAURICE-DUBOIS

Le décret tertiaire du 27 juillet 2020, en lien avec la loi sur la transition énergétique, impose aux communes possédant des bâtiments à usage tertiaire d'une superficie supérieure à

1 000 m<sup>2</sup> de mettre en place des mesures visant à réduire leur consommation d'énergie. Les objectifs fixés sont de - 40 % d'ici 2030, - 50 % en 2040 et - 60 % en 2050.

Le complexe sportif construit dans les années 1970 est concerné. La commune a sollicité un audit énergétique en 2022, financé par Dijon Métropole, afin de répondre à ces exigences.

Cette étude a permis d'établir une évaluation des potentielles économies d'énergie réalisables.

Cette année, une assistance à maîtrise d'ouvrage a été sélectionnée pour étudier un programme de rénovation du bâtiment dans le respect des objectifs budgétaires.

Coût 15 000 €



## TRAVAUX DE VOIRIE EN RÉGIE

► Le **chemin rural de la Pérouse**, fortement exposé aux intempéries, subit régulièrement des dégradations. Afin de garantir une utilisation adéquate pour les usagers, nos agents procèdent chaque année à des travaux de confortement. En 2024, 175 mètres linéaires ont été repris pour un coût total de 8 000 €.



► Afin d'améliorer le confort, le trottoir de l'**avenue François-Mitterrand** a été rénové, l'état de surface a été repris par un sablage suivi d'un compactage.



De nouvelles décorations ont été réalisées par le Conseil Municipal Jeunes.



## ILLUMINATIONS DE NOËL

Pour la quatrième année consécutive, la municipalité a continué son programme de modernisation des illuminations de Noël. Trois nouvelles traversées ont été mises en place rue de Velars, entre l'Église et la rue Victor-Hugo.

Après avoir obtenu l'accord des riverains, une entreprise a réalisé les ancrages, lesquels ont été validés par un bureau de contrôle. L'installation des illuminations a été assurée par les agents de la ville.

Le coût total, incluant la location de la nacelle, s'élève à 10 300 €.

► Auparavant situé rue de Velars, le radar pédagogique a été positionné dans le sens entrant **rue Albert-Rémy** suite aux travaux d'aménagement. Les données enregistrées en décembre 2024 nous ont permis d'avoir les informations suivantes : sur 37 500 véhicules, la vitesse moyenne a été de 39 km/h, 85 % des véhicules ont roulé à moins de 48 km/h. L'implantation des écluses a donc entraîné une baisse significative de la vitesse.



► Dans l'attente de la poursuite des travaux de réhabilitation de la rue Albert-Rémy et route de Dijon, un **parking temporaire** d'environ vingt places a été aménagé sur le site des installations sportives. Coût 800 €



## FLEURISSEMENT

Chaque année, la commune apporte une attention particulière au fleurissement, tout en s'adaptant à l'évolution des conditions climatiques. Ainsi, de nouvelles plantations en pleine terre, plus résistantes à la sécheresse ont été créées par les agents municipaux, rue de Bonvaux (terminus DIVIA), et en entrée de ville rue de Velars.

Coût 3 800 €





## UN NOUVEAU JEU AU JARDIN PUBLIC

À la suite de l'inspection annuelle effectuée par le bureau de contrôle de sécurité, l'un des deux toboggans présents dans le jardin public a été jugé vétuste. Il a été remplacé par un portique doté d'une balançoire en forme de "nid d'oiseau".

La dépose de l'ancien toboggan a été effectuée par les agents municipaux. Le choix du modèle a été fait en concertation avec le **Conseil Municipal Jeunes**.



## MAIS AUSSI

### ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

- Réfection de la toiture du préau (10 800€).
- Installation de la fibre (9 900€).
- Achat d'une dalle tactile (2 400€).

### ÉCOLE MATERNELLE

- Remise en peinture d'une salle de classe (régie).
- Remplacement partiel de l'isolation classe et dortoir (régie).
- Achat d'une dalle tactile (2 400 €).

### COMPLEXE SPORTIF

- Installation d'une borne Wi-Fi (800 €).
- Entretien annuel du terrain de foot (6 800 €).

### ESPACE GERMAINE-TILLON

- Remplacement de l'alarme anti-intrusion (5 600 €).
- Remplacement d'une baie vitrée (6 600 €).
- Remplacement d'une armoire frigorifique (3 400 €).

### ÉGLISE

- Travaux d'étanchéité sur le perron.
- Réalisation d'un diagnostic (1 400 €).
- Remplacement de la sono (900 €).

### VIDÉOPROTECTION

- Installation de nouvelles caméras (9 900 €).

### HÔTEL DE VILLE

- Rénovation de l'appartement et remise en location (régie).

### ESPACES VERTS

- Entretien annuel de l'ensemble des espaces verts en sous-traitance (24 000 €) hors complexe sportif et cimetière (régie).
- Entretien des forêts communales par l'ONF (8 800 €).

### PROPRETÉ

- Entretien de tous les bâtiments communaux hors complexe sportif et école maternelle par les agents municipaux de la cellule propreté.



# URBANISME



## “LES JARDINS D’OSCARA”

Situé sur le site de l’ancien Maximarché, le programme immobilier proposé par Kaufman & Broad, va enfin voir le jour. Des retards liés à des contraintes environnementales et à l’acquisition du foncier ont reporté de quelques mois le démarrage des travaux. La démolition est d’ores et déjà engagée, la livraison des appartements est prévue pour le 3<sup>e</sup> trimestre 2026, dont 60 % sont dédiés à l’accession abordable.

## LA RÉSIDENCE “LES VANTELLES”

La construction de la Résidence Services Séniors s’est achevée et les 127 appartements ont été livrés à la suite. Les nouveaux résidents s’installent progressivement depuis le 25 novembre

2024. Le restaurant ouvert au public est dorénavant accessible sur réservation. À savoir : cette année, la cérémonie d’accueil des nouveaux arrivants s’est déroulée exceptionnellement dans la

résidence le 16 novembre 2024. Nous remercions la direction de Domitys pour la mise à disposition des locaux.



## Quelques conseils pour éviter toute déconvenue

**Vous envisagez de réaliser des travaux sur votre propriété, ne vous engagez pas sans vous être renseigné si la nature de votre projet nécessite une autorisation.**

Pour cela, vous pouvez contacter la mairie, le Service Droit des sols de Dijon Métropole, ou rendez-vous sur le site [service-public.fr](https://www.service-public.fr) (rubrique Logement > Urbanisme). Le choix du bon formulaire est primordial (Attention, les références changent régulièrement).

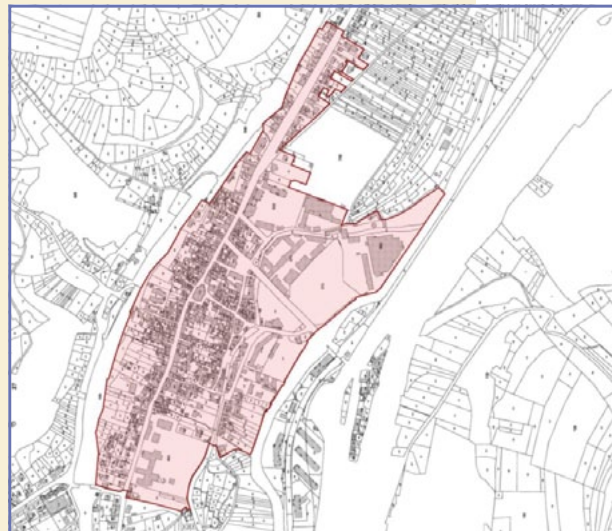
Sachez que si vous êtes situés dans le nouveau PDA (Périmètre Délimité des Abords), l'Architecte des Bâtiments de France sera consulté et le délai d'instruction de votre dossier allongé.

Tous les dossiers (permis de construire, déclaration préalable, permis de démolir, etc.) sont instruits par le Service Droit des sols de Dijon Métropole et doivent être conformes aux règles du PLUi-HD et aux codes de l'urbanisme et de la construction.

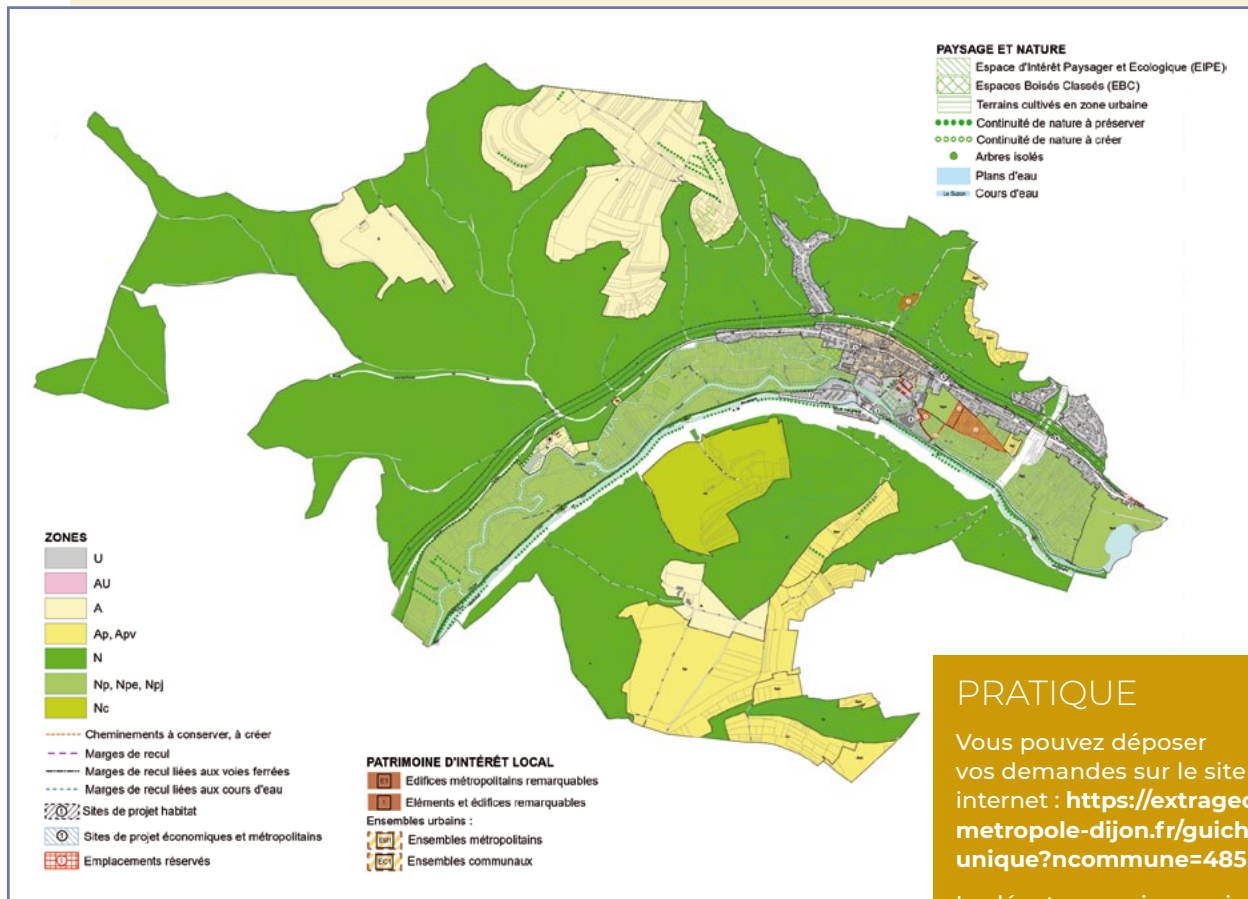
Rendez-vous sur le site du PLUi-HD de Dijon Métropole : <https://www.dijon-metropole.fr/dijon-metropole-a-votre-service/plui-hd-outil-de-planification-urbaine/dossier-de-plui-hd-en-vigueur/>

### NOUVEAU !

Vous avez une question relative à des travaux ou projet d'urbanisme, Dijon Métropole met à votre disposition une adresse électronique : **ServiceDroitDesSols@metropole-dijon.fr**  
Une réponse vous sera adressée dans les meilleurs délais.



Nouveau Périmètre Délimité des Abords en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> mai 2022.



Plan de zonage de la commune en vigueur.

### PRATIQUE

Vous pouvez déposer vos demandes sur le site internet : <https://extrageo.metropole-dijon.fr/guichet-unique?ncommune=485>

Le dépôt en version papier est également possible à la mairie. Le nombre d'exemplaires peut varier selon le projet, renseignez-vous !

## ENVIRONNEMENT & DÉVELOPPEMENT DURABLE



Reynald  
BEGIN

# Préservation de l'environnement AGIR LOCALEMENT

**Alors que l'accord mondial de Paris, signé en 2015, vise à maintenir l'augmentation des températures planétaires en dessous de 2°C, l'année 2024 aura été la plus chaude jamais enregistrée en atteignant une température moyenne de + 1.5°C.**

Croire que ce réchauffement global va se contenter d'amener plus de beau temps chez nous est une erreur. Les dérèglements provoqués par cette hausse sont déjà visibles : les phénomènes que nous connaissons sont amplifiés. Les étés sont plus chauds, les canicules plus longues, mais aussi, les froids hivernaux plus importants.

Les étés trop secs sont compensés par les pluies intenses plus fréquentes, qui ravinent les pentes et créent des inondations plus rapides. Les orages et les vents aussi sont plus forts...

De fait, les arbres, affaiblis par les sécheresses et mal ancrés dans un sol détrempé se couchent plus facilement sous l'effet de ces vents forts, même en forêt. En plein été, il devient difficile de maintenir le niveau d'eau du bief car il faut préserver un étiage suffisant pour permettre la vie dans l'Ouche.

La cause de ce changement est dû à l'effet de serre principalement provoqué par l'augmentation de la teneur en CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère. Avant l'ère industrielle et pendant 6 000 ans, sa teneur a été stable, autour de 280 ppm

(partie par million, c'est-à-dire milligramme par kilogramme). Ce qui a permis l'essor de l'agriculture et des civilisations que nous connaissons. Seulement, en 2022, nous étions déjà à 418 ppm (50 % de plus en deux siècles), valeur qui n'était plus atteinte sur terre depuis 3 millions d'années. Et ça continue d'augmenter.

La lutte contre ce dérèglement climatique et ses conséquences est le défi majeur de notre siècle. Chacun peut (et doit) participer à cette lutte à la hauteur de ses moyens. Alors que fait-on au niveau communal ?

### SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

La meilleure énergie est celle qui n'est pas consommée. Depuis 2014, nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour réduire notre impact énergétique :

- plans de financement annuels pour travailler sur l'isolation des bâtiments publics (fenêtres, toitures, régulation du chauffage...),
- remplacement des ampoules à incandescence par des ampoules LED moins consommatrices et réglables, dans les luminaires routiers, mais aussi dans les bâtiments publics,
- double affaiblissement de intensité lumineuse des luminaires (100 % de l'allumage à 22 h, puis 50 % jusqu'à 5 h et 70 % jusqu'à l'extinction) permet une diminution du coût énergétique de 70 % tout en garantissant la sécurité,
- pompage dans le bief d'eau non potable pour alimenter l'arrosage du terrain de football (pas de traitement inutile, de coût de transport...),



- classement du chemin du vallon en piste cyclable métropolitaine pour favoriser la pratique des déplacements doux entre Plombières-lès-Dijon et le reste de la Métropole.

## PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

L'engagement de la commune pour préserver notre cadre de vie s'articule autour d'actions concrètes :

- l'abandon de l'utilisation des produits phytosanitaires (désherbants) est complet depuis 2022.
- Plombières-lès-Dijon abrite l'Espace Naturel Sensible (ENS) "Pelouses et combes de la Vallée de l'Ouche", un site de 200 hectares partagé avec la commune de Talant. Depuis sa création en 2016, la commune participe à sa gestion. Aidée financièrement par le Département, elle complète son foncier petit à petit, en acquérant les quelques parcelles à vendre. Profitons-en pour remercier les donateurs qui participent à cet effort de complétude pour qu'au final l'entièreté de l'ENS soit un espace public. Le Conservatoire des Espaces Naturels, en charge de la gestion de ce site a lui aussi acquis de nombreuses parcelles du lieu-dit "La Folle Pensée".
- Site majeur pour la conservation des chauves-souris, la Grotte du Contard fait partie du réseau Natura 2000 sous l'appellation "Cavités à chauves-souris en Bourgogne" (site FR2600975). Elle accueille des espèces telles que le Minioptère de Schreibers, classé comme quasi menacé. L'animation officielle du site a débuté en 2018, coanimée par le Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne (CENB) et la Société d'Histoire Naturelle d'Autun (SHNA). Des mesures de protection sont en place pour limiter les perturbations humaines, essentielles à la préservation de ces espèces sensibles. Et probablement cette année, le secteur verra la naissance d'une Réserve Naturelle Régionale "cavités à chiroptères".
- L'utilisation de lampes à LED sur les luminaires diminue la pollution lumineuse : des éclairages plus efficaces et mieux dirigés projettent un faisceau orienté vers le sol. La lumière dispersée vers le ciel est réduite, les animaux nocturnes sont moins impactés.
- 2 points de compostage partagé permettent de se former à cette valorisation de nos déchets.
- Le barrage dit du "Grand Glacis" détourne une partie de l'eau de l'Ouche vers le bief. L'eau du bief est de si bonne qualité que les espèces piscicoles sont



remarquables. Mais, *a contrario*, le barrage crée un obstacle à la remontée des poissons et aurait déjà été "effacé" (supprimé) comme celui de Velars si notre bief n'était pas historique (creusé au XV<sup>e</sup> siècle). Une étude est en cours pour créer une "rivière de contournement".

- En avance sur les objectifs gouvernementaux visant Zéro Artificialisation Nette (ZAN) d'ici 2050, depuis 2014, tous les projets de construction collective l'ont été en remplacement de zones déjà urbanisées ou de friches industrielles. "Les Seize vanes", "Les Vantelles", "Au Fil de l'O" et "Oscara" ont ainsi "recyclé" d'anciens sites urbanisés.
- Des activités de sensibilisation à l'environnement et à sa protection sont programmées régulièrement avec le CENB à l'attention des publics scolaires, adultes et seniors.
- La commune mène une politique volontariste afin de favoriser le jardinage en proposant à la location des jardins communaux et des jardins partagés (production par les particuliers de leurs légumes...).
- Des opérations de contrôle et d'action en matière de répression sont conduites sur le territoire communal avec le Pôle environnement de la gendarmerie de Côte-d'Or spécialisée dans les atteintes à l'environnement, à la flore et à la faune en zone naturelle.

## PRODUCTION D'ÉNERGIE

Déclinaison d'une directive nationale, une recherche métropolitaine des Zones favorables à l'implantation de production d'Énergie Renouvelable

(ZAER) a été réalisée par la commission Environnement. Ce zonage plombiérois, principalement composé de sites pouvant accueillir des panneaux solaires a été proposé à la Métropole. L'implantation d'éoliennes a été refusée par la commission. Le moulinage du bief a été étudié, mais n'a pas été jugé rentable.

## SAPINS DE NOËL

La collecte des sapins a été un succès, 88 tonnes de sapins ont pu être collectées en porte-à-porte sur Dijon métropole contre 83 tonnes l'année passée. Sur notre commune, **2,48 tonnes de sapins ont été collectées** contre 2,77 tonnes l'an passé.

## DES PROJETS À COURT TERME

En 2025, le parking "sauvage" au bord de la Lino va devenir un **parking-relais Métropolitain** bien aménagé et sécurisé pour favoriser le co-voiturage, ou le transfert vers un mode doux (piste cyclable).

En 2025, la place du Pasquier va être réaménagée (cf. chapitre "Travaux") pour apporter **des îlots de fraîcheur** et valoriser le bord de l'Ouche.

Les pelouses calcaires représentent l'habitat le plus emblématique de ce site, recouvrant une surface d'environ 60 hectares. Mais au-delà de ces pelouses sèches d'exception se trouve une multitude d'habitats propice à l'installation du vivant dans cet espace

naturel sensible : Falaises, éboulis, fourrés, boisements... C'est tout un panel d'écosystèmes fragiles !

### LA GESTION DU SITE

Le site des pelouses et Combes de la Vallée de l'Ouche est géré par le Conservatoire d'Espaces Naturels de

Bourgogne (CENB) et est labélisé Espace Naturel Sensible (ENS) depuis 2016. Il assure sa gestion durable en lien avec les acteurs du territoire (communes et Département). Pâturage des pelouses, inventaires naturalistes, pratiques récréatives, animations culturelles, pédagogiques et naturalistes, aménagements... Le but est de permettre la

## ESPACE NATUREL SENSIBLE

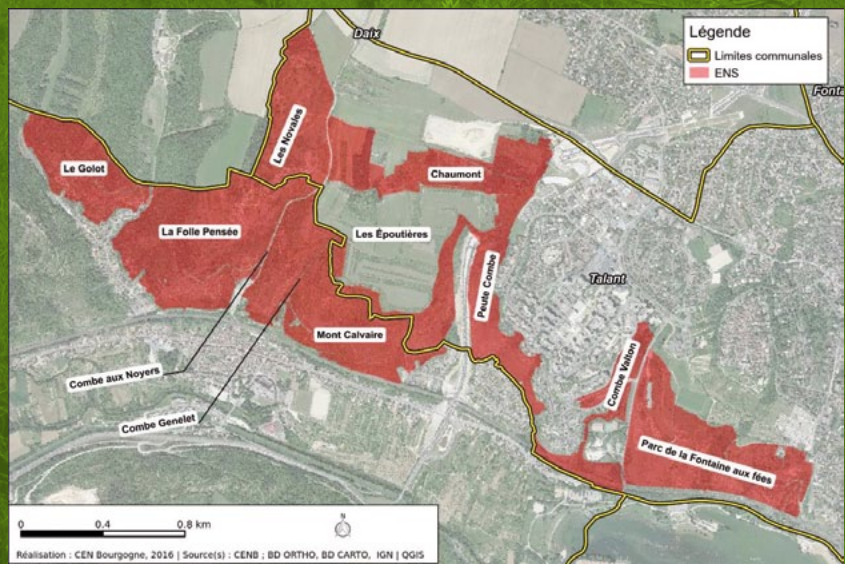
# Pelouses et Combes de

À cheval sur les communes de Plombières-lès-Dijon et Talant, se trouve une vaste étendue de près de 200 hectares de milieu naturel. Nombre de promeneurs, de pratiquants de sports et loisirs et de naturalistes s'y rendent pour profiter de cet espace de quiétude. Mais bien plus que cela, ce site regorge d'une rare et impressionnante diversité du vivant.

## LE CONSERVATOIRE EN QUELQUES MOTS

Le Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne est une association loi 1901 qui agit depuis 35 ans pour la préservation des milieux naturels, de la faune et de la flore. Son activité se décline en 5 grands axes : Connaître, protéger, gérer, valoriser et accompagner ! Aujourd'hui le Conservatoire gère près de 200 sites pour environ 6 400 hectares de terres sur plus de 150 communes.

**Aurélien Gréaume** est chargé de missions territoriales Côte-d'Or au CEN Bourgogne, en charge de la gestion de l'ENS des pelouses et combes de la vallée de l'Ouche. Il est aussi le gestionnaire des pelouses de la Côte dijonnaise, de sites à Sabots de Vénus et des marais tufeux du Châtillonnais.



pratique de ces activités tout en préservant le patrimoine naturel et contribuant à la trame verte et bleue nationale !

## PROJET PARTICIPATIF

Vous pouvez aider le Conservatoire d'Espaces Naturels dans sa démarche d'inventaire du patrimoine naturel. Plusieurs espèces floristiques rares et

protégées sont retrouvables sur cet ENS telles que la Raiponce orbiculaire, le Vélar odorant et l'Inule des montagnes. si vous trouvez une de ces 3 espèces lors de vos balades pédestres sur les chemins balisés, prenez en photo le spécimen et envoyez un mail au gestionnaire du site en indiquant le

secteur où vous l'avez trouvé (cf. carte). Vous pouvez utiliser votre téléphone portable et activer la géolocalisation.

Suivez bien les chemins et ne cueillez pas les fleurs, l'objectif est de participer aux inventaires en place sans affecter le milieu naturel !

# la Vallée de l'Ouche



### Raiponce orbiculaire

Inimitable sur les pelouses sèches, ses petites fleurs bleutées formant une inflorescence bombée et arrondie ne laissent pas de doutes !

Floraison : juin à août



### Le Vélar odorant

Grand végétal de la famille des Crucifères (Brassicacées) à fleurs jaunes en grappes. Chaque fleur présente quatre pétales ;

Floraison : mai à juillet



### L'inule des montagnes

Végétal à fleurs composées de la famille des Astéracées. Les fleurs sont jaune d'or. Les feuilles et la tige sont très poilues et blanchâtres

Floraison : Juin à août

# Au pays des chauves-souris

**Individus comptés cet hiver :**  
57 Grands Murins,  
49 Grands Rhinolophes,  
58 Minoptères de Schreibers,  
2 Murins à oreilles échanquées  
6 Petits Rhinolophes

**La grotte du Contard, située en forêt domaniale à Plombières-lès-Dijon, a un développement souterrain de 320 mètres avec 3 avens (puits) et une entrée basse. C'est un site d'enjeu régional et national pour la conservation des chauves-souris.**

Cette cavité naturelle abrite **13 des 26 espèces connues en Bourgogne** dont 7 espèces prioritaires au niveau européen. Dans le cadre de la Directive européenne "Habitats-Faune-Flore", la grotte du Contard a été classée à la fin

des années 1990 en site Natura 2000 afin de mettre en place des actions pour la préservation des chauves-souris.

Il s'agit de l'une des trois dernières cavités majeures en Bourgogne accueillant encore le Minoptère de Schreibers

tout au long de l'année et de l'unique colonie de mise-bas de Grand murin en cavité naturelle. Dans les années 1950-1970, cette cavité hébergeait en période estivale une importante colonie de mise-bas de Minoptère de Schreibers, Rhinolophe Euryale et Grand Murin.

Le Minoptère est une espèce strictement cavernicole qui utilise un réseau de cavités à l'échelle de la Bourgogne-Franche-Comté et des départements limitrophes pour accomplir l'ensemble

Minoptère de Schreibers



© Ludovic Jouve

Rhinolophe euryale



© Alexandre Cartier

Grand murin



© Ludovic Jouve



de son cycle biologique. Cette espèce est la plus menacée actuellement de la région et plus aucune colonie de mise bas n'est connue en Bourgogne. Les derniers suivis scientifiques ont permis d'en dénombrer jusqu'à 380 en automne ! Afin de préserver le Minioptère et les autres espèces présentes, une porte a été installée en 2020 sur l'entrée basse ainsi que la pose d'un périmètre grillagée autour des avens afin d'éviter les très nombreux dérangements de la cavité liés à la fréquentation humaine. Cette action a été portée par l'Office nationale des forêts (ONF) avec des financements Natura 2000 et l'intervention d'une entreprise locale.

En hiver, jusqu'à 205 chauves-souris ont été comptabilisées en hibernation. À cette période, elles sont également très fragiles et sensibles aux dérangements afin de survivre plus de 5 mois sans se nourrir.

Toujours dans l'objectif de préserver à long terme les très forts enjeux biodiversité du site, un projet de Réserve Naturelle Régionale est en cours en incluant les zones de pelouses calcaires situées à proximité.



**Société d'histoire naturelle d'Autun, Observatoire de la faune de Bourgogne**

*Association reconnue d'utilité publique et agréée protection de l'environnement*

Maison du Parc, 58230 Saint-Brisson  
03 86 78 79 72 – contact@shna.fr  
[www.shna-ofab.fr](http://www.shna-ofab.fr)

Murins à oreilles échanrées



## RÉGLEMENTATION

### La grotte du Contard est interdite d'accès sauf autorisation de l'ONF.

De par leur forte sensibilité et de la très forte baisse des populations, toutes les espèces de chauves-souris sont protégées par la loi et leur dérangement est passible d'amende.

### La destruction d'espèces animales protégées et de leurs habitats constitue un délit prévu par l'article L. 411-1 du code de l'environnement et réprimé par l'article L. 415-3 du même code (150 000 € d'amende et 3 ans d'emprisonnement).

## EN SAVOIR PLUS

### Chauves-souris en Bourgogne :

[https://observatoire.shna-ofab.fr/shna-ofab/fichiers\\_\\_pdf\\_/2-observatoire/8-sos/plaquette\\_chauve-souris\\_2020.pdf](https://observatoire.shna-ofab.fr/shna-ofab/fichiers__pdf_/2-observatoire/8-sos/plaquette_chauve-souris_2020.pdf)

### Minioptère de Schreibers :

[https://www.shna-ofab.fr/fr/fiches-especes/minioptere-de-schreibers-miniopterus-schreibersii\\_45\\_T79305.html](https://www.shna-ofab.fr/fr/fiches-especes/minioptere-de-schreibers-miniopterus-schreibersii_45_T79305.html)

### Site Natura 2000 "Cavités à chauves-souris en Bourgogne" :

[http://piece-jointe-carto.developpement-durable.gouv.fr/REG043B/DOCS/NATURA/ZSC\\_FR2600975\\_fiche.pdf](http://piece-jointe-carto.developpement-durable.gouv.fr/REG043B/DOCS/NATURA/ZSC_FR2600975_fiche.pdf)

© Alexandre Gardier



© Ludovic Jouve

## VIE ASSOCIATIVE & SPORTIVE



MARTHE BOIVIN

**Tout d'abord je tiens à remercier Marcel LAMPIN à qui je succède pour le travail accompli pendant plus de 4 ans en tant qu'adjoint délégué à la vie associative et sportive, vie quotidienne et citoyenneté. C'est avec beaucoup de plaisir que j'ai rencontré certains dirigeants et bénévoles des associations.**

J'ai pu constater, lors des assemblées générales auxquelles j'ai participé, leur motivation, leur engagement et leur volonté à aller de l'avant, pour faire en sorte que tout se passe bien d'une part côté trésorerie (bien évidemment) et d'autre part côté projets que ce soit en matière de compétition, résultats ou animations. À noter cependant que cette motivation ne peut être alimentée que par les adhérents et il était regrettable que parfois, il n'y ait pas plus de participants pour venir écouter les bilans annuels.

Il convient également de saluer le travail du personnel de la mairie et des bénévoles pour dynamiser la bibliothèque. Celle-ci est désormais gérée par le Centre social et culturel Germaine-Tillion qui a d'ailleurs organisé en septembre 2024 une très belle journée "Rentrée en Fête". C'était l'occasion pour chaque association de tenir un espace pour faire découvrir ou redécouvrir son activité. Il y en avait pour tous les goûts et pour tous les âges. Les adultes ont pu apprécier les initiatives et réalisations diverses et les jeunes ont pu être initiés aux sports de balles et ballons (tennis, basket, foot...) dans une ambiance très sympathique, au son de la musique jouée par l'orchestre "ElefanfU".

Qu'elles soient sociales ou solidaires, artistiques, culturelles ou sportives, un grand merci à toutes les associations de Plombières-lès-Dijon qui conservent un rôle essentiel dans la vie locale et permettent à la commune de rester attractive. C'est pourquoi la municipalité reste un partenaire privilégié en apportant son soutien financier en fonction des demandes mais aussi en mettant à disposition des locaux, des espaces et équipements nécessaires. Il est donc dans l'intérêt général que chacun respecte ces lieux pour pouvoir continuer à bien vivre ses passions.

L'année 2024 a été riche en manifestations au plan national avec les jeux olympiques et para-olympiques et on a pu notamment constater le rôle primordial des bénévoles. Au plan local également, il convient de renouveler tous nos remerciements à tous les bénévoles qui permettent aux associations de poursuivre leurs activités. C'est donc toujours avec un grand intérêt que nous lisons la présentation et la rétrospective annuelle de chaque association.



Plombières Environnement est une AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) qui, depuis 2006, met en relation ses adhérent-es avec une douzaine de paysann-es qui proposent des produits biologiques et locaux variés. Chaque semaine, Anna et Stéphane, maraîchers à Longecourtes-Culètre, livrent un panier de légumes bio en fonction de ce que donnent les jardins. Mais l'AMAP propose aussi notamment pain, pâtisseries, fromages de chèvre, œufs, viande, miel, fruits, tisanes, farine, huile, légumineuses, sel, huîtres, bière, cidre et jus, châtaignes, champignons, savons... L'objectif est de "promouvoir une agriculture locale, économiquement viable, socialement équitable, écologiquement soutenable et créatrice de lien social". Que ce soit pour l'alimentation de qualité, ou pour la démarche engagée, il est encore temps de nous rejoindre !

### **Pour tout renseignement,**

n'hésitez pas à nous contacter :

- par mail : [amap.plombieres-ca@potager.org](mailto:amap.plombieres-ca@potager.org)

- par téléphone au 06 08 40 84 60,

- ou à passer lors d'une permanence

les vendredis de 17h30 à 19h, dans le pigeonnier de la résidence du Château, au 10B rue Albert-Remy.

Il était une fois, dans une contrée bourguignonne, dans un village où on entend le hibou, l'association

# 1.2.3 nounou

Cette association, qui regroupe des fées aux fonctions d'assistantes maternelles, propose aux p'tits loups des moments de divertissements. Ainsi font font font, des activités manuelles, sensorielles et corporelles, un atelier de lecture et un atelier musical.

Les **ATELIERS MUSICAUX** sont orchestrés par Simon "le fanfaron". Au rythme des cymbales, il nous régale et fait briller les yeux des petits comme des grands. Au son de sa guitare, ce sont les marionnettes qui démarrent, au son de son violon on tourne tous en rond, et quand le tambourin résonne c'est le grand cerf qu'on chantonne.

Les **ATELIERS LECTURE** sont contés à la bibliothèque du village. Une fois par mois grâce à l'accueil des bénévoles, leurs sens s'émerveillent...ouïes et vues bourdonnent et s'étonnent des belles histoires racontées par leurs nounous préférées !

En arrivant, les plus grands vont à la recherche de livres pour les tout petits puis s'installent tous sur les grands tapis. Quand les ouvrages ont de belles pages, à l'allure de livres pop-up et animés, tous sont émerveillés. Albums d'images ou de comptines, abécédaires ou jolis contes, chaque enfant y trouve son "conte".

Les **ACTIVITÉS CORPORELLES** sont organisées en salle Dojo au gymnase de notre village. Une fois par mois avec les conseils d'un professionnel, petits et grands apprennent pour un bel éveil. Les enfants rampent, roulent, escaladent ou jettent des balles, pendant que les nounous les accompagnent. Ils trouvent ces jeux tellement amusants et tout à coup... Badaboum ! Les séances sans professionnel de la motricité, c'est aux supers-nounous de les aiguiller.

Les **ACTIVITÉS MANUELLES ET SENSORIELLES** sont bricolées par les p'tites



fées, chaque semaine au rythme des événements du calendrier citrouille, automne, hiver, Noël, couronnes des rois, printemps, lapins poules où œufs colorés, fêtes des mamans et papas...

Les enfants s'adonnent aux fabrications en carton ou au collage de belles images. Mais ce qu'ils préfèrent, c'est la pâte à patouille, est ce que ça chatouille ou ça gratouille !?

Chaque année, c'est devenu une habitude, nous organisons notre traditionnelle **BOURSE AUX JOUETS**, salle Eugène-Vadot. On peut y trouver de très jolis cadeaux. C'est l'occasion pour nous, les nounous, de nous retrouver, d'organiser, de récolter et de papoter en allant à la rencontre d'exposants et visiteurs toujours dans la bonne humeur. À notre grand regret, 2024 aura manqué à l'appel... Un manquement qui espérons ne deviendra pas un rituel... Rituel qui pourrait le devenir avec l'organisation de notre deuxième vide grenier sur la place du Pasquier ! De nouvelles idées de manifestations pourraient émerger, plein d'idées fusent mais les bénévoles s'usent...

Grâce, en partie, aux fonds récoltés, cette année nous avons fait découvrir le temps d'une belle journée un décor animalier dans une ferme pédagogique. Quel endroit magique, quel lieu merveilleux, quel souvenir à vouloir re-découvrir !

Notre année défile au rythme des goûters. Qu'ils soient chocolatés, fruités ou déguisés, c'est un moment que nous aimons organiser. Parents et grands-parents sont nos invités. C'est toujours une grande joie pour nous toutes de pouvoir nous retrouver bien accompagnées.

Notre association pointe déjà le bout de son nez avec une 21<sup>e</sup> année ! L'histoire se termine souvent par "ils se marièrent et eurent beaucoup d'enfants". Des enfants que nous accueillons au sein de notre belle association.



# Plombières-lès-Dijon / Haiger-Sechshelden

## 60 ans d'amitié

**Le jumelage entre Plombières-lès-Dijon et Haiger-Sechshelden est né en 1965 à Plombières-lès-Dijon. Pendant de nombreuses années, nous avons fêté notre jumelage, par un week-end officiel, avec le concours de la municipalité, tous les dix ans (ce qui n'empêchait pas les familles de se recevoir entre temps). Mais 10 ans, c'est long... Très long... Trop long ! Aussi, nous avons décidé, il y a plusieurs années, de réduire ce délai à 5 ans.**

La première charte du jumelage a été signée à Plombières-lès-Dijon, le 1<sup>er</sup> mai 1965. La deuxième s'est déroulée à Haiger-Sechshelden, l'année suivante en 1966. Ainsi, les années en 5 et en 0, nous recevons nos amis, les années en 6 et en 1, nous faisons le déplacement en Allemagne, traditionnellement, pendant le week-end de l'Ascension, la distance entre nos 2 villages (650 km) nécessitant presque une journée de voyage en bus.

Dernièrement, nos échanges ont été quelque peu perturbés en raison de la crise sanitaire, qui a, entre autres, impacté nos deux pays. La situation étant revenue plus normale, nous avons relancé nos activités en 2023.

### SAISON 2022-2023

La saison a commencé par le **4<sup>e</sup> Printemps des bières**, le 25 mars à la salle des fêtes Eugène-Vadot.

Puis, las d'attendre la prochaine réception de nos amis en 2025, nous avons anticipé nos retrouvailles en les invitant **du 18 au 21 mai 2023, pour marquer le 58<sup>e</sup> anniversaire à Plombières-lès-Dijon.**

Jeudi 18 mai, nous les avons reçus par un pot d'accueil à la Mairie et nous avons procédé à la répartition dans les familles d'accueil pour une soirée libre. Vendredi 19 mai, après une matinée dédiée à la libre appréciation de chacun, rendez-vous était donné en début d'après-midi place du Pasquier pour la visite des Hospices de Beaune, suivie d'une soirée libre dans les familles.

Samedi 20 mai, c'est la journée officielle ! À 11 h, cérémonie du souvenir au Monument aux morts suivie du repas à la salle des fêtes Eugène-Vadot, offert par la Municipalité. Lors de l'échange de cadeaux, chaque famille plombiéroise s'est vue remettre une clé USB comportant des photos-souvenirs.

Le dimanche 21 mai à 10 h, place de la Mairie, nos invités ont pris le chemin du retour.

### SAISON 2023-2024

Notre **repas d'automne** du 21 octobre a rassemblé une trentaine de convives autour d'une délicieuse choucroute mitonnée par Christian.

Puis, **du 9 au 12 mai 2024, 58<sup>e</sup> anniversaire à Haiger-Sechshelden.**

Pourquoi deux fois 58<sup>e</sup> anniversaire ? Comme indiqué plus haut, les festivités se déroulent sur deux années. Et en 2024, c'était à notre tour d'aller à Haiger-Sechshelden pour fêter le retour du 58<sup>e</sup>. Le jeudi 9 mai, après être partis de Plombières-lès-Dijon à 9 h, nous sommes arrivés à destination vers 16 h 30 à Haiger-Sechshelden, devant le *Dorfgemeinschaftshaus* qui est le point de rassemblement pour tout le séjour. Toujours bien accueillis, nous avons dégusté les magnifiques et succulentes pâtisseries de nos hôtes, avant la soirée libre.

Vendredi 10 mai, nous avons rendez-vous à 9 h 30 pour la visite du *Nationales Automuseum – The Loh Collection* à Ewersbach (environ 15 km).

Après la visite du musée, nous avons bénéficié d'un excellent repas sur place. Puis, retour vers Haiger-Sechshelden en passant par une bourgade à proximité (Herborn ou Haiger). Un barbecue grandiose devant le *Dorfgemeinschaftshaus* nous a permis de nous restaurer.

Samedi 11 mai, journée officielle : dépôt de gerbe à 10 h au Monument aux morts et journée libre. À 17 h 45, départ pour Allendorf (à environ 6 km de Sechshelden) pour un repas musical et dansant en commun avec Montville,





ville de Normandie jumelée avec Haiger. Pour l'occasion, nous avons remis à nos jumelés une copie de l'Ours (de 51 cm) qui se trouve au Jardin Darcy à Dijon. Puis, nous avons pris le chemin du retour.

Dimanche 12 mai, départ de Haiger-Sechshelden pour le retour à Plombières-lès-Dijon. Que ce soit à Haiger-Sechshelden ou à Plombières-lès-Dijon, les activités sont intenses et nous laissent de nombreux souvenirs.

Vendredi 19 juillet 2024, nous avons participé à la **soirée "Ciné-Cyclo"**, dans le Parc du Château, organisée par le Centre social Germaine-Tillion, une fête familiale suivie d'une projection de courts-métrages sur le thème de la nature dès la tombée de la nuit. Le Comité de jumelage s'était proposé pour tenir le buffet et la buvette. Cette soirée très sympathique, agrémentée d'une météo des plus agréable, a permis aux Plombiérais qui ne partaient pas en vacances, de se retrouver dans une ambiance familiale et conviviale, qui a été appréciée de tous les participants.

Pour terminer la saison, grâce à notre ami Jean-Marie, nous avons organisé le 1<sup>er</sup> août, une après-midi **visite de l'aéroclub de Darois**. Nous avons parcouru les nombreux hangars dans lesquels sont entreposés les aéronefs : avions, mais aussi des planeurs et des ULM. Puis, nous avons visité les ateliers et bénéficié des renseignements donnés sans retenue par les techniciens qui nous ont expliqué leurs différentes missions : réparation ou réfection de moteurs, travaux de carrosserie et de peinture, de sellerie... Après inscription, les adhérents ont bénéficié de baptême

de l'air, grâce à Jean-Marie et la complicité de ses deux amis pilotes, Didier et Jean-Marc. Après tous ces bons moments, un barbecue nous attendait. Chaque famille avait préparé des mets salés et sucrés que nous avons mis en commun. Jean-Marie a offert la viande et Michel s'est mis au barbecue, afin de nous rassasier avant de repartir. Tout ce petit monde s'est quitté, quelque peu nostalgique, mais avec des explications aéronautiques plein la tête et des étoiles dans les yeux !

### SAISON 2024-2025

Pour cette année 2025, nous célébrerons le **60<sup>e</sup> anniversaire du jumelage** entre nos deux communes, le week-end de l'Ascension, du 29 mai au 1<sup>er</sup> juin 2025. Le programme sera le suivant :

- Jeudi 29 mai vers 16 h 30 : accueil des invités à la Mairie et répartition dans les familles après avoir partagé le pot d'amitié. Comme habituellement les familles prépareront des pâtisseries salées et sucrées pour accueillir au mieux nos hôtes. À 18 h 30, aura lieu l'inauguration du terrain de foot au nom de Roger-Poulet, un des acteurs de la création de l'A.S.C.P. (Association Sportive et Culturelle de Plombières-lès-Dijon, section football) en 1971.
- Vendredi 30 mai, nous avons programmé la visite du Musée de la Vie Bourguignonne Perrin-de-Puycousin, rue Sainte-Anne à Dijon. Nous terminerons la journée par une soirée buffet-dansant à la salle des Fêtes Eugène-Vadot avec le groupe folklorique "Les Enfants du Morvan" qui fera participer le public.
- Samedi 31 mai, traditionnelle journée officielle avec, à 11h, la cérémonie au Monument aux morts avec l'aimable participation de "l'Harmonie Musicale"

d'Ahuy. Puis suivront le vin d'honneur et le repas offert par la Municipalité. L'après-midi se prolongera par un récital de "L'Harmonie Musicale" d'Ahuy. Après une dernière soirée à la libre appréciation des familles, les festivités prendront fin avec le départ de nos amis, le dimanche matin, après de nombreux clichés, en promettant de se retrouver en 2026, pour le 60<sup>e</sup> anniversaire, de l'autre côté du Rhin.

### ÉCHANGES

Les enfants et adolescents ne sont pas oubliés. Ils bénéficient d'échange chaque année, en alternance, en fonction de la compatibilité des calendriers scolaires des deux communes.

À très bientôt !  
Martine, Vice-Présidente.

Comme vous pouvez le constater, le Comité de Jumelage est toujours aussi dynamique et actif depuis 60 ans et se fera un plaisir de vous accueillir ! Pour adhérer, il n'est pas nécessaire de parler parfaitement la langue de Goethe ! Les échanges peuvent se faire en anglais, mais aussi, depuis quelques années, grâce aux téléphones portables et les applications de traduction qui nous assurent un appui non négligeable, à présent.

### L'aventure vous tente ?

#### N'hésitez plus, contactez-nous :

- Olivier Bonnet, Président  
Tél. 06 62 37 44 49  
olivier-hyacinthe.bonnet@wanadoo.fr
- Martine Agostini, Vice-Présidente  
Tél. 03 80 41 47 83 (répondeur)  
michel.agostini21@orange.fr



# Amitiés et divertissements

**Au club des Cheveux blancs, pas de rencontres sportives, pas de concours, pas d'entraînement chaque semaine, pas d'obligation, pas de contrainte... Ça commence bien, me direz-vous. Mais alors, quoi ?**

Après de nombreuses années riches en activités de toutes sortes, il est temps pour vous de se la couler douce et de profiter de ce que peut nous donner la vie. Que pensez-vous de :

- se retrouver entre amis,
- pratiquer les jeux de société,
- entretenir en douceur ses articulations,
- chanter,
- tenter sa chance au loto,
- se retrouver autour d'une bonne table,
- assister aux spectacles à Dijon ou ailleurs,
- participer aux animations de la commune (décos de Noël, stand le 14 juillet, stand à Rentrée en fête),
- partir découvrir d'autres horizons ?

Mais surtout rester en contact avec le monde extérieur, échanger, entretenir les amitiés et en créer de nouvelles.

Cette année, de nouveaux retraités s'installent aux Vantelles (résidence services seniors), nous serons bien-sûr très heureux de les accueillir au sein de notre association.

Chacun arrive avec son savoir et son savoir-faire (quel qu'il soit) et c'est enrichissant pour tous. Ces atouts-là sont très utiles au moment de notre expo-vente en octobre car c'est le moment où l'habileté de nos adhérents est mise en avant ! D'ailleurs, nous sommes à la recherche de nouveaux talents afin d'exposer des objets de la vie quotidienne ou de décoration.

Les Cheveux blancs sont ouverts aux nouvelles propositions qui seront étudiées au sein du conseil d'administration bien-sûr.

Et puis, chaque année, le Centre social Germaine-Tillion propose également aux retraités un beau programme pour la Semaine Bleue (du 6 au 12 octobre 2025).

On ne peut que constater, notre commune est attentive aux "anciens" que ce soit de par les actions de la mairie, du Centre social et bien sûr de notre association avec pour résultat un village où il fait bon vivre ! Nous vous souhaitons une bonne année 2025.

## INFOS PRATIQUES

**L'adhésion annuelle aux Cheveux blancs est de 12 €**

**N' hésitez pas à nous contacter au 06 79 81 76 32**

# IKEBANA

## QUAND LA PRESSE S'INTÉRESSE À L'IKEBANA...

L'an dernier, les éditions Stichting Kunstboek nous ont invités à réaliser des ikebana inspirés de morceaux de musiques célèbres : le *Boléro* de Ravel, *Ab Ovo* de Joep Beving, *Lakmé* de Léo Délibes, *Carmina Burana - O Fortuna* de Carl Orff et la *Suite pour violoncelle n°1* de J.-S. Bach. Quelques mois plus tard, c'est avec beaucoup d'émotion que nous avons eu la joie de découvrir la sélection de cinq ikebana que nous avons créés dans un magnifique ouvrage

de plus de 250 pages. Ce livre intitulé "Music inspires Ikebana" regroupe des ikébanistes internationaux et différentes écoles.

Début 2024, j'ai eu le plaisir d'être invitée à collaborer à la revue *Natives*. Plus de 100 pages à l'écoute des peuples, des communautés et de la planète. Quatre

pages ont été réservées à l'ikebana, son histoire, sa symbolique et sa mission. Puis en juin 2024, c'est le magazine *Prima* qui a souhaité m'interviewer dans le cadre de son dossier sur les médecines douces intitulé "Les fleurs nous soignent".

## MAIS L'IKEBANA RESTE AVANT TOUT UNE PRATIQUE !



Une pratique que l'on continue de faire découvrir, sur le terrain, dans les bibliothèques municipales de Dijon, la médiathèque de Nuit-Saint-Georges, dans des festivals et conventions japonaises. Citons encore nos animations pour le Salon des seniors et le Salon de l'habitat, sans oublier les présentations pour la Maison de la Nature et du Paysage et les conférences pour la Société Nationale d'Horticulture de Côte-d'Or. L'année a été riche et dense, 2025 s'annonce tout aussi enthousiasmante ! Si vous souhaitez rejoindre mes cours et vous offrir de belles bulles d'oxygène tout au long de cette nouvelle année, n'hésitez pas à nous rejoindre le vendredi après-midi de 14h15 à 16h15 ou vendredi soir de 18h30 à 20h30, les 2<sup>es</sup> et 4<sup>es</sup> vendredis du mois. Bienvenue !

### Renseignements & inscription :

Christine GUILLEMOT

Tél. 03 45 62 39 97

<http://eika-ikebana.fr>

  Ikebana by Eika





**REMERCIEMENTS** à la Mairie et son conseil municipal pour le prêt des locaux, à nos Conseillers départementaux, Céline VIALET et Alain LAMY, qui nous ont soutenus toute l'année.

**MERCI ÉGALEMENT** à toutes les personnes qui sont venues spontanément apporter leur aide pour le bon déroulement de nos activités.

## RÉTROSPECTIVE 2024

### 9 février

C'est avec une soixantaine de musiciens et pendant presque 2 heures que l'Association Musicale de Saint-Apollinaire a égayé la soirée des Plombières et des Plombières, salle Eugène-Vadot.

### 30 mars

Une trentaine de jeunes bambins sont venus, malgré un temps pluvieux, faire la chasse aux œufs. Ils sont repartis très souriants !

### 5 mai

Troc : placé sous le signe de l'eau dès le matin, une quarantaine de stands se sont malgré tout installés afin de satisfaire la curiosité des visiteurs.

### Juin

Une superbe exposition sur les Jeux olympiques et Paris 2024 nous accueillait au Muséo-parc d'Alésia. Puis nous avons pris la direction de Flavigny-sur-Ozerain pour une visite de la brasserie où une conférencière nous a expliqué la fabrication complète de la bière. Nous avons terminé par un très bon déjeuner pris sur place.

### 28 juin

L'amicale de pétanque, la Gaule de la Vallée de l'Ouche et des membres du foot sont venus nous prêter mains fortes pour tenir l'ensemble des stands pendant que le public pouvait écouter la chorale des Cheveux Blancs, suivie de l'Arbre à Zique. C'est DJ David qui animait la fin de soirée.

### 13 juillet

Comme chaque année, le Foyer rural a offert les lampions et a organisé la retraite aux flambeaux partant de la place du Pasquier pour se rendre au terrain de foot où un très beau feu d'artifice était tiré.

### 14 juillet

Après un bon repas champêtre, pétanque, chamboule-tout, pêche à la truite ou aux canards, panier garni



ou connaissance sur les animaux des forêts étaient proposés pour une belle après-midi placée sous le signe du soleil et dans la bonne humeur.

### 8 septembre

Les honneurs ont été rendus à Saint-Fiacre, Patron des maraîchers mais aussi des horticulteurs, des pépiniéristes et, d'une manière générale, de tous ceux qui se rattachent au métier du jardinage. Après un bon repas servi par les bénévoles, les convives pouvaient profiter du groupe folklorique de l'association "La Bourguignonne" qui a égayé cette après-midi. Madame Mailly Denise a remporté le 1<sup>er</sup> prix du concours d'objets fleuris grâce au vote du public.

### 14 septembre

Rentrée en fête. Comme d'habitude nous avons proposé boissons et nourritures pendant l'après-midi.

### 16 novembre

Soirée Années 80 : c'est dans la joie et la bonne humeur que DJ Thierry, a fait danser 200 convives jusqu'au bout de la nuit en distribuant tee-shirts, confettis et lunettes lumineuses.

### 23 novembre

Le Foyer rural réunissait les bénévoles venus aider tout au long de l'année pour un très bon repas convivial et festif. Le lendemain, un après-midi Thé dansant réunissait une quinzaine de personnes. Merci à DJ Thierry pour l'animation de ces 2 journées.

### 24 décembre

Nous avons conclu cette année avec la descente du Père Noël. Vin et chocolats chauds, petits gâteaux et papillotes attendaient petits et grands devant la Mairie.

## PROGRAMME 2025

### Vendredi 28 février

L'assemblée générale aura lieu à 18h30, salle du conseil municipal

### 10 et 11 mai

Marché artisanal

### 4 juillet

Participation à la fête de la Musique

### 13 juillet

Participation à la retraite aux flambeaux

### 14 juillet

Animations-repas champêtre

### 7 septembre

Fête de la Saint-Fiacre, messe à 9h30

### 9 septembre

Rentrée en fête

### Samedi 8 novembre

Célébration de la Saint-Hubert :

- 16h : rassemblement pour le cortège, place de la Mairie
- 16h30 : église Saint-Baudèle de Plombières-lès-Dijon
- 17h30 : bénédiction des chiens
- 18h30 : apéritif concert des Trompes de Bourgogne suivi du repas

### 29 - 30 novembre

Marché de Noël (destination à définir)

### 24 décembre

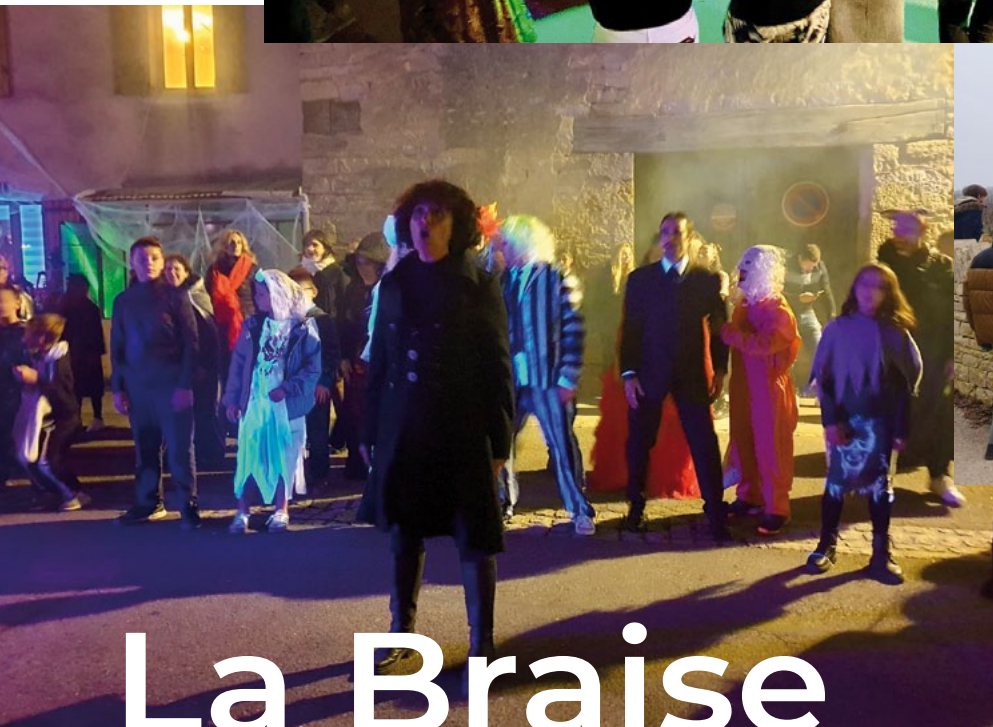
Descente de Père et Mère Noël

Le président,  
Jean-Louis Mayet

**Si vous le souhaitez, n'hésitez pas à venir nous rejoindre pour animer le village.**

Contact : 06 50 35 94 70





# La Braise

**L'association La Braise a pour projet de favoriser la rencontre, l'échange et l'épanouissement à travers des projets culturels et de loisirs conviviaux, pour toutes et tous.**

Depuis sa création fin 2022, La Braise s'engage à organiser des événements variés et accessibles sur la commune de Plombières-lès-Dijon, visant à enrichir la vie locale : des animations en plein air, des événements festifs, des spectacles... Ceci dans une ambiance chaleureuse et humble à la fois.

Les randonnées, parfois contées, et ateliers bien-être qui ponctuent certains

dimanches matins demeurent le fil rouge de l'activité associative depuis 2023.

Le 31 octobre dernier, la deuxième édition du "Chemin de la peur", jalonné d'animations, a vu converger dizaines de petits et grands Plombiéens au cœur du village pour un final dansant.

Le programme de la saison 2025 est quant à lui bien avancé avec différents événements annoncés jusqu'en juin :

- Dimanche 12 janvier : remise en jeu du trophée de la meilleure galette à l'issue d'une randonnée familiale, qu'il vente ou qu'il neige !

- Samedi le 15 février : fêtons Carnaval avec une soirée costumée à la salle des Banquets, repas savoureux et ambiance vitaminée garanties.

- Le week-end des 17 et 18 mai : seconde édition du festival "Bourgeons de Culture" à la Salle des fêtes Eugène-Vadot. Au programme : concerts et théâtre, avec en prime quelques talents locaux !

- Enfin, un bal en plein air est encore en projet !

**Rejoignez La Braise et embarquez avec nous dans cette aventure collective où la convivialité et la créativité sont au cœur de toutes les initiatives !**

**Contact et renseignements :**  
[labraise@mailo.com](mailto:labraise@mailo.com)

# La Cantilène

**La saison 2023-2024 a repris le 14 septembre 2023 pour les 15 choristes de La Cantilène sous la direction de Christophe Roussel, chef de chœur depuis septembre 2022.**

## ÉVÈNEMENTS MARQUANTS DE LA SAISON 2023-2024

Le 23 septembre 2023, durant la manifestation "Rentrée en Fête" organisée par le Centre social, plusieurs choristes de La Cantilène ont assuré la permanence. Initialement prévue dans le parc du château, l'après-midi s'est tenue dans la grande salle du gymnase municipal, en raison de la pluie qui s'est invitée lors du montage du stand.

Le 17 décembre 2023, nous avons présenté notre traditionnel concert de Noël intitulé "Concert pour la paix" en l'église Saint-Baudèle avec la participation de la chorale Les Nénuphars, chorale lyonnaise dirigée par notre ancienne cheffe de chœur, Svitlana Vlasiuk, originaire d'Ukraine. Ce concert a été chargé d'émotions et

nous a permis, grâce à la générosité de notre public, de remettre un chèque de 300 euros à la présidente de l'association dijonnaise "Aidons l'Ukraine".

Le 27 janvier 2024, nous nous sommes retrouvés autour de notre chef, Christophe, pour une répétition à la salle des banquets puis nous avons partagé ensemble un bon repas.

Le 22 mars 2024, vendredi des Rameaux, nous avons proposé notre concert de Noël dans l'église de... Pasques !

Le 11 avril 2024, la bibliothèque municipale a organisé la manifestation "Ça Papote" à laquelle nous avons eu le plaisir de participer et de chanter avec les enfants des écoles.

4 mai 2024 : inauguration de notre premier marché de plants de fleurs et de légumes. Ce projet a été mis en place par l'ensemble des choristes

afin d'améliorer la trésorerie de notre association. Nous avons fait appel à la jardinerie Aubry de Chenôve qui nous a fourni toute une palette colorée de fleurs et de légumes, aux Pépinières de Plombières -lès-Dijon, qui nous ont proposé rosiers et lavandes bleues et blanches et à la section Horticole du Collège Saint-Joseph de Dijon, avec laquelle nous avons choisi toute une variété de jeunes plants préparés par les élèves de la section SEGPA.

Une tombola, une buvette, un coin gourmand avec la confection de bonnes gaufres, la tenue de la caisse et la gestion de chaque stand, tout a été mené avec beaucoup d'enthousiasme par les choristes de La Cantilène. La réussite de ce 1<sup>er</sup> marché, le retour positif des visiteurs venus nombreux, nous ont donné envie de renouveler ce marché pour 2025 !

"CONCERT POUR LA PAIX"  
EN L'ÉGLISE SAINT-BAUDÈLE



Le 1<sup>er</sup> juin 2024, nous avons présenté notre concert d'été de fin de saison à la salle Eugène-Vadot.

Le 27 juin 2024, comme chaque année, nous avons clôturé notre saison par un repas et nous nous sommes retrouvés au restaurant "L'Atelier" à Ahuy.

Tout au long de la saison, nous avons programmé trois répétitions supplémentaires pour peaufiner notre programme.

## LES PROJETS POUR LA SAISON 2024-2025

La reprise des répétitions a eu lieu le jeudi 5 septembre 2024. Nous avons eu le plaisir d'accueillir trois nouvelles choristes.

Le samedi 14 septembre, notre participation à la manifestation "Rentrée en fête", organisée par le Centre social, nous a permis de recruter une nouvelle choriste, Corinne, qui a rejoint le pupitre de sopranes.

Le vendredi 13 décembre, la chorale l'Eau Vive, de Fontaine-lès-Dijon, nous a invités pour participer à son concert de Noël en l'église Saint-Bernard de Fontaine-lès-Dijon, sous la direction de notre chef Christophe qui dirige les deux chorales.

Dimanche 15 décembre, notre traditionnel concert de Noël a eu lieu en l'église Saint-Baudèle de Plombières-lès-Dijon. Pour cette occasion, nous avons invité la chorale Z'est d'Orange de Dijon, dirigée par Évelyne Menaucourt.

Nous sommes toutes et tous fiers de la réussite de ce concert organisé avec le soutien du "Lion's Club Dijon Doyen" et remercions chaleureusement notre très généreux public et les deux associations plombières qui ont participé à cet élan de générosité. Et c'est avec plaisir et fierté que les choristes de La Cantilène ont remis un chèque de 900 euros à Monsieur Éric Boredon, Gouverneur du "Lion's Club Dijon Doyen" qui soutient le Comité Côte-d'Or de Handball. Ce don va contribuer à l'acquisition de fauteuil handisport pour une jeunesse en situation de handicap. Tous les acteurs de cette manifestation remercient chaleureusement les personnes qui ont eu la gentillesse de les aider à réaliser cette action caritative.

Dimanche 12 janvier 2025, nous avons répondu à l'invitation de la mairie de Pasques pour présenter notre concert de Noël en l'église de ce charmant village.

Le samedi 25 janvier 2025, nous partagerons notre repas d'hiver, qui sera précédé, le matin, d'une répétition et nous clôturerons cette journée par un après-midi jeux de société.

Un concert est prévu à la résidence Domitys "Les Vantelles" à Plombières-lès-Dijon, mais la date n'est pas encore confirmée.

Samedi 3 mai 2025 : devant le succès de notre 1<sup>er</sup> marché aux plants de fleurs et légumes, nous avons décidé de renouveler cette expérience. Nous espérons voir encore plus de visiteurs que l'année dernière et, pour cela, nos stands ouvriront dès 11h le samedi matin. Venez nombreux, nous proposons un grand choix de plants dans une ambiance très conviviale.

Le samedi 24 mai 2025, nous clôturerons la saison par notre concert qui se déroulera à la salle du 1<sup>er</sup> étage du Centre social Germaine-Tillion.

Fin juin, l'ensemble des choristes de La Cantilène se retrouvera au restaurant pour partager un moment de convivialité avant les vacances d'été.

Pour rejoindre La Cantilène, nul besoin de connaître ou savoir lire la musique. Seuls comptent le plaisir de chanter ensemble et l'envie de progresser. Des enregistrements sont mis à disposition des choristes pour l'apprentissage des chants.

Martine, Secrétaire La Cantilène, et Colette.

**Les répétitions** ont lieu le jeudi de 20h15 à 22 h 15, dans la salle du 1<sup>er</sup> étage de l'Espace Germaine-Tillion, rue du Château.  
**Contact :** Mme Danielle Poulet, président, au 06 10 86 29 03  
e-mail : pouletdanielle@orange.fr

REMISE DU DON AU LION'S CLUB DIJON DOYEN



À L'ÉGLISE DE PASQUES POUR UN CONCERT DE... NOËL !



1<sup>er</sup> MARCHÉ DE PLANTS DE FLEURS ET DE LÉGUMES



# L'Arbre à Zique

**L'Arbre à Zique est une association culturelle, reconnue d'intérêt général, créée en 2020 ayant pour objectif d'insuffler une dynamique artistique par le biais de la musique collective dans la commune de Plombières-Lès-Dijon et ses environs. Sensibilisation, enseignement et diffusion s'y côtoient à destination du grand public.**

Depuis 2023, l'Arbre à Zique s'inscrit dans le réseau des écoles de musique associatives avec plusieurs actions majeures, dont : la mise en place d'un partenariat avec l'Harmonie du Val d'Ouche permettant de favoriser les échanges intergénérationnels et le développement de nos deux associations ; le renouvellement de l'agrément d'associations éducatives complémentaires de l'enseignement public attribué par l'académie de Dijon ; l'adhésion à la Confédération Musicale de France permettant de mettre en réseau une quarantaine d'associations musicales du département.

Dès septembre 2023, la saison 4 avait donné le ton avec de la nouveauté dans les activités proposées et de beaux moments de rassemblements musicaux. Elle a continué sur sa lancée au 1<sup>er</sup> semestre 2024 avec de nombreux projets qui ont rassemblé petits et grands :

- Concert "Notre Dame d'Étang", 1<sup>ère</sup> partie de l'Harmonie du Val d'Ouche avec un Ensemble Instrumental Adultes interprétant des standards de jazz, à Velars-sur-Ouche - 16/02

- Batucada à Argilly à l'occasion des journées portes ouvertes de "Domaine Vins et Villages" - 16/03

- Concert de Printemps de l'Harmonie du Val d'Ouche à Lantenay, participation de la batucada - 06/04

- Festival "Ça papote", avec la Médiathèque Côte-d'Or, l'école élémentaire de Plombières-lès-Dijon et "la Cantilène" à la Salle Eugène-Vadot : grande chorale d'enfants sur la thématique "Nature et développement durable" préparé en amont dans les classes - 11/04

- Rassemblement des orchestres juniors à Montbard, participation des Rapkizik - 02/06

- Représentation des chanteuses de l'accompagnement vocal à la Maison Maladière à Dijon - 07/06

- Chorale adulte en plein air pour fêter la musique à Plombières-lès-Dijon - 21/06

La saison s'est achevée en beauté le samedi 29 juin 2024 à l'occasion du concert de l'Arbre à Zique. Une salle remplie, malgré la météo, a applaudi petits et grands venus présenter le fruit

de leur travail. Au programme : éveil, découverte instrumentale, chorale d'enfants, ensemble instrumental et batucada ont fait résonner les murs de la Salle des fêtes Eugène-Vadot. Une belle soirée dans notre commune !

## EN ROUTE POUR LA SAISON 5 !

L'équipe pédagogique est composée de 6 intervenants (Thierry, Valérie, Pauline, Christophe, Jérôme et Jean-François) qui partagent leur plaisir de faire de la musique aux 66 adhérents âgés de 3 à 70 ans.

L'association s'étoffe au fil des saisons et continue de proposer des activités qui répondent aux attentes des habitants. Aujourd'hui, ce n'est pas moins de 25 h d'enseignement par semaine réparties sur 4 lieux (Espace Germaine-Tillion, Maison des Associations de Fleurey-sur-Ouche, Atelier Eau Carré, au siège de l'association - 42, rue Albert-Remy). Un grand merci aux personnes mettant à disposition ces deux derniers lieux qui hébergent l'ensemble des instruments nécessaires aux activités.

## UN DÉBUT DE SAISON QUI ENVOIE !

L'équipe pédagogique, les adhérents et les bénévoles ont déjà bien œuvré depuis septembre 2024. Les temps forts :

- Rentrée en fête, samedi 14 septembre 2024, Parc du château : de nombreux contacts avec des essais instrumentaux avec nos intervenants Valérie et Pauline ; et afin de clore l'évènement, une représentation d'atelier "Découverte VOIX" (adultes), préparée en amont, en partenariat avec le centre social.

- Marché de Noël de Barbirey-sur-Ouche, dimanche 8 décembre 2024 : Animation vocale proposée autour du répertoire du Zz'chœur et de l'accompagnement vocal ados.

- Concert de Noël de l'Arbre à Zique, samedi 14 décembre 2024, Salle des banquets : concert en deux parties rassemblant les différents ensembles instrumentaux, les ateliers éveil, chants enfants et adultes et la batucada devant plus de 80 personnes.

## PROGRAMME DES ACTIVITÉS

• L'Harmonie du Val d'Ouche fête Noël, vendredi 20 décembre 2024 : l'Harmonie du Val d'Ouche a invité l'ensemble des "Rapkizik" de l'Arbre à Zique à se produire à la salle des fêtes de Fleurey-sur-Ouche pour finir cette année 2024 en musique devant un public venu en nombre.

### ... ET CE N'EST PAS FINI !

À vos agendas pour prendre note des évènements à venir :

- 8 mars 2025 : participation des Batucaponk au carnaval de Chevigny
- 12 avril 2025 : auditions de printemps
- 1<sup>er</sup> mai 2025 : participation des Batucaponk à la Foire du 1<sup>er</sup> mai de Chaource (Aube).
- 25 mai 2025 : participation des Rapkizik au rassemblement des orchestres junior à Montbard
- 28 et 29 juin 2025 : concert de fin de saison à la Salle E.-Vadot, où nous fêterons nos 5 ans.

N'hésitez pas à vous connecter sur les réseaux sociaux (Facebook / Instagram) pour suivre nos actualités et évènements. Nous comptons sur vos belles énergies pour soutenir l'Arbre à Zique dans ses projets musicaux !

### Renseignements, inscriptions :

Email : [larbreazique@yahoo.com](mailto:larbreazique@yahoo.com)

Tél. 06 76 67 51 04

  L'arbre à zique

► **Éveil musical** : mercredi de 16h30 à 17h15, à l'atelier Eau Carré. Découverte ludique et sensorielle de la musique pour les enfants de maternelle.

► **Découverte instrumentale** : mercredi de 17h15 à 17h45, à l'atelier Eau Carré. Découverte successive de trois instruments pour les enfants à partir du CP (flûte, guitare et clarinette).

► **Chorale Enfants** : mercredi de 17h45 à 18h30, à l'atelier Eau Carré. Découverte du plaisir de chanter en groupe pour les enfants de 6 à 8 ans.

► **Accompagnement vocal Ados (NOUVEAU)** : mercredi de 17h30 à 18h15, à l'EGT. Atelier qui permet aux Enfants, à partir de 10 ans, d'explorer les richesses de leur voix en petit groupe avec pour but de se faire plaisir tout en chantant.

► **Accompagnement vocal** : mercredi, à l'EGT, 3 créneaux (18h15, 19h et 20h45). Atelier qui permet à ceux qui aiment chanter d'explorer les richesses de leur voix en petit groupe.

► **Atelier chanson** : mercredi de 19h45 à 20h45, à l'EGT. Pour faire sonner sa voix et son corps dans la bonne humeur (avec ou sans bagage musical). Les membres du "Zz'choeur" seront ravis de vous accueillir !

► **Ensemble instrumental** : samedi de 10h à 12h, 42 rue Albert-Rémy. À partir de la 3<sup>e</sup> année de pratique instrumentale. Le groupe "Rapkizik", composé de 8 jeunes, continue de prendre du plaisir à jouer ensemble. Des adultes souhaitant continuer une pratique collective viennent jouer avec eux sur ce créneau afin de créer un bel ensemble intergénérationnel. N'hésitez pas à les rejoindre !

► **Batucada** : lundi de 19h30 à 20h30, 42 rue Albert-Rémy. Cette année, c'est un groupe de près de 20 adultes qui vous propose de vibrer au son des percussions brésiliennes. N'hésitez pas à suivre l'actualité des "Batucaponk" pour venir les écouter lors d'évènements festifs.

► **Pratique instrumentale individuelle** : sur différents créneaux et différents lieux. Instruments proposés : saxophone, flûte traversière, percussions / batterie, piano, guitare.

► **Cursus enfant et adulte** : association d'une pratique instrumentale individuelle et d'une pratique collective.



# Olympe

**« Promouvoir, exercer et développer la pratique d'activités artistiques chorégraphiques et de détente pour tout public », tel est le but poursuivi par l'association et ainsi, faciliter l'accès à tous, petits et grands, à des tarifs préférentiels.**

## LES RÉALISATIONS DE LA SAISON 2023-2024

### RENTRÉE EN FÊTE

Samedi 23 septembre, dans le Parc du Château. Organisée par le Centre social et culturel Germain-Tillion, elle s'est tenue dans la grande salle du gymnase, la pluie s'étant invitée lors du montage du stand dans le parc. L'animateur de danse Hip-Hop, Charlie était présent et a interprété deux chorégraphies de sa spécialité, qui ont été très appréciées par le public présent.

### OCTOBRE ROSE 2023

Pour la première fois, afin de sensibiliser nos adhérents à cette cause, nous avons demandé le port d'un vêtement

ou une partie ou accessoire, de couleur rose. Tous, animateurs compris ; ont joué le jeu ! Photos à l'appui, qui ont été publiées sur le site "Olympe Plombières" de Facebook.

### LES MINI SPECTACLES DE NOËL

La dernière semaine d'activité, chaque cours, d'enfants ou d'adultes prépare une petite chorégraphie sur le thème de Noël :

- initiation à la "Danse classique", avec Noémie,
- "Éveil", "Modern'Jazz" enfants et "Danse Fusion" ados/adultes, dirigées par Delphine,
- "Gym détente", avec Kristina,
- deux cours de "Hip-Hop" enfants et ados, avec Charlie.

Ces mini représentations, suivies d'un goûter ou d'un pot d'amitié, alimentés par les animateurs, les membres du Conseil d'Administration et les adhérents, permettent de passer un moment convivial avant de se séparer pour les vacances de Noël.

### LE GALA DE FIN DE SAISON

La saison 2023-2024 s'est terminée en apothéose avec la présentation du gala de fin de saison le 22 juin, dans la salle Eugène-Vadot. Sur le thème "Les Comédies musicales", 24 chorégraphies ont été proposées par les élèves d'Olympe en présence d'un public nombreux et chaleureux. Quelques titres :

- "Émilie Jolie", "Singing in the rain", par le cours d'Éveil à la danse (4-6 ans),
  - "Gimme, gimme, gimme", "Grease" (Modern'Jazz 8-12 ans),
  - "This is me" - "Des Rangila" (Danse Fusion ados-adultes),
- Ces trois cours sont encadrés par Delphine, qui travaille à nos côtés depuis 23 ans.
- "Somewhere over the rainbow", "Supercalifragilistic", par le cours d'initiation à la danse classique, sous la baguette de Noémie, qui est avec nous depuis 12 ans.



Suite au départ précipité de l'animateur de Hip-Hop fin mai, Elliot a repris les groupes et préparé les chorégraphies en trois semaines : "Free style" (6-9 ans), "Pink Venom" (11-13 ans), "Billie Eilich" et "Run the world" (14 ans).

Cinq élèves de l'association "Sennecey-Loisirs" de Sennecey-lès-Dijon, présidé par M. Bertrand Majastre et entraînées par Delphine, se sont jointes à notre soirée, pour présenter "Take on me" et "Thriller".

### LES SÉANCES "PORTES OUVERTES"

Instaurées depuis plusieurs années, la deuxième quinzaine de juin, elles permettent aux non adhérents de tester les séances avant de s'engager pour la rentrée suivante.

Les traditionnelles petites représentations et goûters de chacun des cours, la dernière semaine de juin.

Pour terminer la saison, Olympe participe à la kermesse du 14 juillet au jardin public, par la tenue d'un stand pour les enfants.

### LES PROJETS POUR LA SAISON 2024-2025

Toutes les réalisations de la saison passée sont reconduites :

- "Rentrée en Fête", samedi 14 septembre 2024, dont c'était la 10<sup>e</sup> édition,
- "Octobre rose" 2024,
- minis spectacles de Noël,
- Gala, 41<sup>e</sup> anniversaire sur le thème "Le tour du monde d'Olympe", samedi 21 juin 2025,

- les chorégraphies se préparent déjà dans le plus grand secret,
- quinzaine "Séances portes ouvertes", du 16 au 30 juin 2025,
- les minis spectacles de fin de saison.

### STAGE

Pour diverses raisons (sanitaires entre autres), nous avons mis l'organisation de stages entre parenthèses depuis quelques années. Ces prestations manquant à toutes et tous, nous avons décidé de les reprendre.

Ainsi, nous commencerons samedi 29 mars 2025, par un "Stage découverte" animé par Patrice Perdrisot. Danseur et passionné, Patrice anime régulièrement des stages en France, ainsi que des cours sur la grande région dijonnaise. Chaque année, il enrichit son répertoire avec ses créations et travaille toujours la technique, les pas, les styles et l'apprentissage de nouvelles danses en ligne, en couple, en cercle ainsi que les danses collectives. L'après-midi sera consacrée aux :

- Danse Folk Balkans et Méditerranée (Croatie, Serbie, Bulgarie, Roumanie, Grèce...),
- Dancing Line (Bachata, Boléro, Cumbia, Charleston, Mambo, Salsa, Twist, Rumba...).

Le stage s'adresse à un public débutant / initié à partir de 16 ans, dans la grande salle au 1<sup>er</sup> étage du Centre social et culturel Germaine-Tillion. Toutes informations vous seront communiquées en temps utiles, par voie de presse, d'affichage et par courriel.

## ACTIVITÉS PROPOSÉES

Tout au long de la saison, depuis 41 ans, l'association Olympe propose ses activités artistiques chorégraphiques et de détente pour tout public. Ainsi, 102 adhérents ont été répartis dans les différents cours :

**Éveil à la Danse**, à partir de 4 ans

**Initiation Danse Classique**, à partir de 7 ans

**Danse Modern'Jazz**, enfants de 6 à 11 ans

**Danse Fusion**, ados/adultes

**Danse Hip-Hop petits**, de 6 à 8 ans

**Danse Hip-Hop enfants**, de 8 à 11 ans

**Danse Hip-Hop ados**, à partir de 12 ans

**"Pilates" avancé**, pour ados / adultes

**"Pilates" débutant**, pour ados / adultes

**Gymnastique détente** pour ados / adultes

**Renforcement musculaire** pour ados / adultes

**Yoga** pour ados / adultes

## COMPÉTENCES

Olympe recrute des animatrices et animateurs qualifiés, tenus de présenter, lors de l'entretien d'embauche : CV, lettre de motivation, diplômes, attestations, extrait n° 3 de casier judiciaire. En retour, nous recevons de bonnes appréciations sur nos intervenantes et intervenants, tant au niveau relationnel que pour leurs compétences professionnelles.



**Olympe est à même d'accueillir de nouveaux adhérents dans toutes les activités, même en cours d'année, en fonction des places disponibles.**

Ouvertes à tout public, féminin et masculin, à partir de 4 ans, les activités d'Olympe se pratiquent dans la bonne humeur et sans esprit de compétition. La politesse, le respect, la cohésion, l'entraide sont des principes de base à Olympe.

Besoin d'un petit coup de pouce pour éliminer le "trop plein" de bonnes choses consommées ces dernières semaines ? Vous souhaitez vous préparer pour un printemps et un été en pleine forme ? Parmi toutes les activités proposées, vous trouverez certainement celle qui vous correspond le mieux !

Alors, n'hésitez plus, poussez la porte de la salle de danse et venez nous rejoindre sans tarder, vous serez bien accueilli !

**Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la Présidente, Mme Martine AGOSTINI : Tél. 03 80 41 47 83 e-mail : michel.agostini21@orange.fr**

# Espoir Gymnique

**L'association de gym Espoir Gymnique de Plombières-lès-Dijon, située au complexe propose trois cours, le vendredi de 17h30 à 19h avec la section poussine, de 18h30 à 20h avec la section jeunesse/ainée, et le samedi matin de 11h à 12h30 toutes sections confondues.**

Faire de la gymnastique en loisir permet de pratiquer un sport sans les contraintes de la compétition. La prise de plaisir est recherchée avant tout. Chaque gymnaste travaille à son rythme, très loin d'un esprit de compétition.

La gymnastique artistique féminine est une discipline olympique qui se pratique sur 4 agrès : le saut, les barres asymétriques, la poutre et le sol. La complémentarité de ces 4 agrès en fait une discipline très complète.

L'association est gérée par des bénévoles. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour rejoindre l'équipe et aussi participer à la vie associative du club. Le bénévolat c'est aussi des moments de plaisir, de joie et de convivialité...

Nos cours affichent "complet" chaque année, victime de notre succès, c'est dans une ambiance conviviale que les adhérentes, principalement des communes voisines, se retrouvent pour pratiquer leur activité sportive.

**Les demandes d'inscriptions ne se font que par mail.**

Nous ne manquerons pas de communiquer sur nos réseaux sociaux, courant juin 2025, la date de pré-inscription pour l'année prochaine.

 Espoir gymnique plombières

 espoirgymniqueplombieres

**Email :** espoirgymniqueplombieres@gmail.com



# Amicale Pétanque Plombières

**Notre association compte 60 licenciés en 2024. Nos entraînements se déroulent au jardin public les mercredis et vendredis de 15h à 18h. Étant affiliés à la fédération, nous participons tout au long de l'année à de nombreux concours officiels départementaux et régionaux.**

Pour l'année 2024, l'équipe masculine sort première de sa poule en catégorie élite au championnat des clubs, lors de la finale, Plombières-lès-Dijon s'incline face à l'équipe de Quetigny pour la montée en Régional.

L'équipe féminine remporte son championnat des clubs en Départemental 1 et accède au niveau Régional. Cette année, le club a participé à la vie associative de la commune en organisant la tenue de la buvette pour le feu d'artifice du 13 juillet ainsi que

l'organisation d'un mini concours de pétanque au jardin public à la suite du repas du 14 juillet.

Une météo capricieuse nous a empêché d'organiser le mini concours de pétanque prévu lors de la Semaine Bleue auprès des séniors de la commune. Cette manifestation est repoussée à l'année prochaine si là météo est plus clémente cette fois-ci.

Le 20 juillet, nous avons rassemblé 56 doublettes lors de l'organisation d'un concours au sein du jardin public.



À gauche : notre équipe féminine, championne en Départemental 1.

Ci-contre, les membres du bureau : Claude LIÉBAUT (Trésorier), Franck RENNER (Secrétaire adjoint), Yannick RENNER (Président) et Emily MELOCCO (Secrétaire).



## PLOMBIÈRES ATHLÉTIC SPORT

# Course à pied & rando 100% nature, 100% convivial

Depuis 1996, le PAS regroupe des passionnés de course à pied sur route ou nature (*trail*). La convivialité, l'esprit sportif et le dépassement de soi sont des valeurs auxquelles le club est très attaché. Bel engouement pour notre club puisque nous avons dépassé cette année les 80 adhérents. Le coût de l'adhésion annuelle est de 27 €.

### ENTRAÎNEMENTS COURSE À PIED

- **Mercredi à 19h**, sur la piste de Plombières-lès-Dijon à côté du gymnase, pour des séances de fractionné, qui améliorent la vitesse et l'endurance.
- **Vendredi à 19h**, départ du parking du gymnase, pour une sortie d'une heure environ ponctuée d'ateliers dynamiques.
- **Dimanche à 9h30**, départ du parking du gymnase, pour une sortie nature dans les combes avoisinantes.

Un plan d'entraînement est proposé par nos 2 coachs qui nous accompagnent et nous conseillent tout au long des séances.

En septembre, nous avons eu le plaisir d'accueillir Victor Valet, kiné du sport à Fleurey-sur-Ouche, qui nous a prodigué des conseils pour un bon échauffement avant une séance sur piste ou une compétition.

Une **Section Marche** fonctionne également tous les samedis après-midi pour des randos sur les chemins de la région.

### LES COURSES

Chacun participe selon son niveau aux différentes courses organisées dans la région, en France ou même à l'étranger.

### LA CONVIVIALITÉ

En juin, rando course avec visite des grottes de Bèze et pique-nique sur site.

En novembre, assemblée générale suivie d'un repas festif.

## Trail de la Pérouse

C'est dans un cadre naturel et privilégié sur les hauteurs de Plombières-lès-Dijon, qu'aura lieu le Trail de la Pérouse, dimanche 2 mars 2025.

3 parcours proposés : 27 km, 13 km et 8 km, ainsi qu'une randonnée de 10 km environ.

**Nouveauté cette année :** course en relais 2 coureurs sur le parcours du 27 km.

**Plus de 500 coureurs** y participent chaque année ! Un succès dû essentiellement aux bénévoles impliqués dans la vie du club, à nos partenaires et à la municipalité de Plombières-lès-Dijon.



En décembre, sortie des lumières à Dijon, avec dégustation à l'arrivée de pâtisseries confectionnées par les adhérents.

**Si vous voulez courir pour le plaisir ou pour la performance, dans une ambiance chaleureuse et conviviale, rejoignez-nous !**

### Pour tout renseignement :

<https://plombieres-as.fr/>

Alain Beasse, Président du club :

Tél. 06 12 37 98 85



# Tennis Club de Plombières

Cette année encore **notre tournoi a réuni 150 participants sur 10 jours**. Une réussite que nous devons aux joueurs, aux bénévoles et au club du DUC qui a été là pour prêter des courts couverts !

Notre vision est de faire découvrir de nouveaux sports de raquettes comme le **pickleball** qui est proposé aux adhérents de tous niveaux. C'est pour cela que le club a financé l'achat de 3 kits pour insuffler une dynamique autour du club et de cette activité. C'est pourquoi, un dimanche par mois de 10h à 12h, nous proposons aux adhérents et aux personnes curieuses de découvrir ce sport un tournoi amical.

Un grand merci aux membres du bureau qui œuvrent pour le club ainsi qu'aux entraîneurs : Nicolas, Romain et Marcel !



**Depuis trente-huit ans, les adhérents et les membres du bureau font du Tennis Club de Plombières une association dynamique !**

2024 est une année marquée par ses nombreuses manifestations (tournois, fête du tennis, vide-grenier...) qui ont permis la **rénovation des deux courts extérieurs**. Une fierté pour la centaine de pratiquants ! Les frais de réhabilitation ont eu un coût total de 12 000 euros. Une partie a été prise en charge par le TCP et une participation de la mairie de Plombières-lès-Dijon a été apportée par le nettoyage complet des courts et la prise en charge de la garantie décennale. Alors un grand merci à la Mairie ainsi qu'aux adhérents car cette réfection est le fruit de l'implication de chacun. Toujours dans le but d'améliorer la vie du club, de nouveaux bancs et de nouveaux filets ont été installés sur les courts grâce à nos donateurs.



# Plombières Aïki

Cet art martial sans compétition apprend à faire face à nos peurs et vise à répondre avec sérénité et modération à toutes formes d'agression. Il développe des valeurs de sérénité, d'humilité, de contrôle de soi et met l'accent sur le respect du partenaire, c'est une bonne école de la vie pour les enfants qui leur permet d'extérioriser leur énergie tout en la canalisant.



# USP

## Un nouvel élan !

**Pour cette saison, 4 équipes sont engagées en championnat : une équipe en U15, une en U18 et deux équipes seniors. Les résultats sont plutôt encourageants pour tous et, notamment, pour les U18, qui n'ont perdu qu'un seul match depuis le début de la saison face aux gros clubs du département.**

Pour représenter fièrement les couleurs de l'US Plombières sur les parquets du département, les joueurs de toutes les équipes de basket ont pu acquérir un pack vestimentaire comprenant notamment sweat, pantalon, maillot

d'échauffement. Grâce aux démarches effectuées par les parents auprès de différents sponsors, l'équipe des U18 a pu se faire financer l'ensemble de ce pack ainsi qu'un jeu de maillots. Un grand merci aux sponsors généreux ! Merci

également aux coachs pour leur implication à la réalisation des packs et pour leur dévouement auprès des jeunes.

Après une année de gestion difficile en 2023-2024, le club prend un nouvel élan. Pour le soutenir et pour aider les joueurs à progresser, nous sommes encore à la recherche de sponsors pour l'acquisition de nouveaux équipements sportifs (ballons, panier, matériel table de marques...).

**Vous souhaitez rejoindre le club, vous souhaitez devenir sponsors, contactez-nous :**

[usp.plombieres@hotmail.com](mailto:usp.plombieres@hotmail.com)  
Et n'hésitez pas à nous suivre sur les réseaux sociaux !



La saison 2024 / 2025 a démarré le 4 septembre, 16 enfants de 6 à 13 ans se sont inscrits, ils pratiquent cette discipline régulièrement tous les mardis en fin d'après-midi.

### EVÉNEMENTS

Le 17 décembre nous allons clôturer la fin du premier trimestre par une démonstration en présence des parents pour leur faire découvrir les acquis de leurs enfants depuis le début de la saison. La séance sera suivie du verre de l'amitié partagé tous ensemble.

Comme les années précédentes, la ligue d'Aïkido Bourgogne-Franche-Comté organise un stage enfants animé par un enseignant spécialiste des jeunes (enfants/ado). Cette saison, l'événement se déroulera le samedi 15 février 2025 à

Besançon. Le stage est pris en charge par la Ligue et les clubs, il s'adresse à tous les clubs enfants aïkidoka de la région Bourgogne-Franche-Comté. Il rassemble en général une centaine d'enfants et rencontre à chaque fois un vif succès auprès des jeunes. Nous sommes heureux de pouvoir en faire profiter nos jeunes du club de Plombières-lès-Dijon, il leur permet de rencontrer des enfants d'autres horizons, c'est donc un échange très bénéfique. Le transport et un goûter sont pris en charge d'une part par la ligue régionale et par chaque club, au prorata du nombre de participants.

En fin d'année sportive (fin juin), les clubs de Plombières-lès-Dijon et de Sombernon se retrouvent dans la salle polyvalente de l'Espace de la Brenne à

Sombernon pour un passage de grade en présence des parents, l'événement se termine par un pot qui accueille parents, enfants et encadrants dans une ambiance festive.

**Lieu :** dojo du complexe sportif de Plombières-lès-Dijon, 13 rue du Moulin.

**Jour et heures :** tous les mardis hors vacances scolaires,  
· enfants de 18h30 à 19h15,  
· adultes de 19h30 à 21h.

**Tarif annuel :** enfant 65 €, adulte 75 €

**Contacts :** Jean-Luc MENIEL, enseignant 6<sup>e</sup> dan : 06 86 25 28 99  
Guillaume SORDET, président du Club : 06 43 93 96 78

**Site web :** [www.aikido-sombernon.fr](http://www.aikido-sombernon.fr)



## ASCP : performances et records en 2024



**Avant d'ouvrir la boîte aux exploits, difficile de débiter ces quelques lignes sans saluer la mémoire de Roger Poulet qui nous a quittés en juin. Membre co-fondateur et cheville ouvrière de l'association pendant plusieurs décennies, il mérite un hommage appuyé.**

Voyons maintenant le (joli) parcours de nos footballeurs en 2024. L'an passé à même époque l'article de l'ASCP s'intitulait « Des lauriers en juin ? ». À ce jour on peut, sans contestation possible, gommer le point d'interrogation. En effet, au terme de la saison sportive 2023/2024, les équipes A et B du club ont toutes les deux gravi un échelon dans la hiérarchie du football départemental.

Contrat rempli donc en cette année olympique, avec l'ascenseur qui repart (enfin) dans le bon sens. « Citius, altius, fortius » (Pierre de Coubertin) et à suivre, car ce n'est peut-être pas terminé !

Dans le même temps les jeunes progressent, certains à petits pas d'autres à grandes enjambées. Des équipes brillent, d'autres moins mais l'important étant de participer (dixit le baron susvisé) c'est un vrai bonheur de les voir évoluer. Ceci étant posé, il reste maintenant à justifier le titre du jour. Le simple énoncé des "événements" recensés tout au long de 2024 va probablement en étonner plus d'un. Jugez plutôt...

**ORGIE DE BUTS :** des scores inhabituels ont jalonné l'année écoulée. On peut noter, sans ordre préférentiel ni chronologique, un 11-0 pour l'équipe A, un 13-0 à l'actif des U13 en avril, un 14-1 pour les U11 et plus récemment un 16-2 étonnant en faveur des U15 !

**RECORDS DE DISTANCE :** le 08/09 à Sombornon, notre A encaisse un but. Sur l'engagement qui suit et comme le permet le règlement, Mathias, qui a vu le gardien adverse avancé, frappe directement du rond central et marque donc de 50 mètres !

**ENCORE PLUS FORT :** 15 jours plus tard la même A reçoit Quetigny. Une balle qui traîne dans notre surface est reprise de volée par Florian, le goal plombierois. Le "cuir" monte très haut dans le ciel pour retomber 85 mètres plus loin, dans la cage de son infortuné homologue, pour un but d'anthologie qui a connu un certain retentissement, y compris hors des frontières départementales.

**COUPES :** notre club aime ces épreuves à élimination directe. Après avoir atteint la 1/2 finale de la coupe de Côte-d'Or 2024, les "oranges" sont encore en lice pour les 1/4 de finale de l'édition 2025. Le parcours en coupe de France mérite aussi d'être souligné : accession au 4<sup>e</sup> tour après avoir éliminé des formations plus "huppées", comme Joigny et Moulins.

**INVINCIBILITÉ :** en championnat de D3 puis de D2, notre équipe fanion n'avait pas connu la défaite depuis le 3 décembre 2023. Cette remarquable série de 19 matches sans défaite a pris fin plus d'un an après, le 15 décembre 2024, au terme d'une rencontre conclue par de très très graves incidents que je ne peux évoquer, cette triste affaire n'étant pas encore jugée à l'heure où ces lignes sont rédigées...

**MANIFESTATIONS :** bis repetita et un grand coup de chapeau à tous les bénévoles qui, comme chaque année, se sont retroussés les manches pour organiser moult festivités, condition *sine qua non* pour faire "bouillir la marmite" et engranger ainsi quelques subsides nécessaires pour la survie financière du club. L'énumération se suffit à elle-même pour mesurer le degré d'investissement de tous ces volontaires qui n'ont pas compté leur temps pour assurer le succès des manifestations suivantes : 2 lotos dans le même week-end, l'habituel tournoi de l'Ascension, Halloween, une soirée festive, le marché de Noël... On ne les remerciera jamais assez ! Mis à part le regrettable fait évoqué plus haut, l'ASCP a une fois de plus apporté sa contribution active à la vie de notre village.

Gérard GAUTHIER,  
Président délégué de l'ASCP



## VIE QUOTIDIENNE & CITOYENNETÉ



MARTHE BOIVIN

Vivre ensemble, c'est accepter les différences, être à l'écoute, faire preuve d'estime, de respect et de reconnaissance envers autrui dans un esprit de paix et d'harmonie. Et il semble utile de rappeler le précepte et proverbe « *la liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres* ». Il convient donc de trouver un juste équilibre pour que Plombières-lès-Dijon reste un endroit où il fait bon vivre et garde les avantages d'une commune rurale à proximité immédiate d'une grande ville.

Rappelons l'importance de faire preuve de solidarité sociale. Venir en aide aux autres en fonction de ses moyens, défendre l'environnement en apportant sa contribution dans différents domaines telles que l'alimentation, la consommation, l'eau, l'énergie, les transports, les produits chimiques, le jardinage, la réutilisation, le recyclage, par exemple.

Comme chaque année, à Plombières-lès-Dijon, 2024 aura eu son lot de problèmes et d'incivisme, mais aussi de joies et de moments de belle communication. Ainsi, malgré les aires de stationnement aménagées, il y a encore des plaintes de concitoyens relatives à l'anarchie provoquée par des véhicules mal garés pour diverses raisons comme accéder à un commerce ou tout simplement par confort personnel. Pensons aux personnes avec poussettes ou handicapées qui sont alors contraintes de passer sur la route.

On constate aussi et toujours des déjections canines sur la voie publique ainsi que des déchets divers : pourtant, des pancartes de rappels, des sacs à crottes et des poubelles sont à disposition dans divers

endroits de la commune. Les enfants du péricolaire l'ont rappelé en posant des affiches le long du bief. Ils ont rappelé également l'obligation de tenir son animal en laisse par respect et protection des autres animaux et des personnes. Maintenir un village propre est l'affaire de chacun !



À l'heure où de nombreux plans Climats et Biodiversité s'établissent, il convient d'adapter notre mode de vie et de fonctionnement, notre façon de gérer les déchets, nos pratiques alimentaires. D'autant plus que la commune compte plus d'habitants. Après les résidences "Les Seize Vannes" et "Au Fil de l'O" construites en 2023, c'est la résidence services seniors "Les Vantelles" qui a ouvert ses portes en novembre 2024. C'est d'ailleurs dans ses locaux que s'est tenue la cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants, le samedi 16 novembre 2024. Placée comme toujours sous le signe de la convivialité, cette rencontre permet de faire plus ample connaissance et d'avoir des échanges entre les élus et les nouveaux concitoyens.

2024 était aussi une année d'élections : les électeurs français ont été appelés aux urnes le dimanche 9 juin pour élire les représentants français au Parlement Européen ainsi que les 30 juin et 7 juillet dans le cadre des élections législatives. C'est à ce titre qu'à l'issue de la séance du Conseil municipal du 19 septembre, une cérémonie a été organisée pour remercier les 35 assesseurs et scrutateurs plombiérois volontaires qui se sont mobilisés pour veiller au bon déroulement de chacun des tours de ces élections.

Grâce à l'investissement des élus du groupe majoritaire et de ces bénévoles, nous avons pu assurer les 54 créneaux horaires nécessaires à la bonne tenue de 2 bureaux à chacune des opérations de vote. Dispositions intéressantes dans une commune telle que la nôtre où les Plombiérois assurent leur devoir civique avec un taux de votants toujours supérieur à la moyenne nationale : 55,83 % aux élections européennes et 73,22 % aux élections législatives.

### RAPPEL

**L'inscription sur les listes électorales n'est pas automatique mais nécessite une démarche de votre part.** Pour pouvoir voter à Plombières-lès-Dijon aux prochaines élections, il est nécessaire de s'inscrire sur les listes électorales de la commune. L'inscription peut être réalisée en ligne jusqu'au sixième mercredi précédant le scrutin.

ZOOM SUR...

# Le lycée Félix-Kir

Chaque année, le lycée accueille environ 140 élèves, de la seconde professionnelle au BTS, dans 3 domaines : l'agro-alimentaire, la vente et la santé animale. À seulement 10 minutes en bus depuis la gare SNCF de Dijon, les apprenants bénéficient d'un cadre de vie agréable et respectueux de la biodiversité avec un établissement labellisé Eco-Lycée sur un parc arboré de 2 hectares.



Le Lycée de Plombières-lès-Dijon et l'Atelier Technologique font partie de l'établissement **Agro Campus Dijon**, qui comprend également, sur Quetigny, un lycée, un CFA, un CFPPA et, sur Tart-le-Bas, une exploitation agricole (grandes cultures, troupeau de charolais et maraichage Bio).

Implanté sur une surface de 600 m<sup>2</sup>, l'**Atelier Technologique** du lycée agro-alimentaire de Plombières-lès-Dijon est spécialisé dans la fabrication semi-industrielle des produits alimentaires d'origine végétale. Conçu dans le respect des normes d'hygiène et sécurité, l'Atelier répond à 3 grandes missions.

## SUPPORT PÉDAGOGIQUE

C'est à l'Atelier que les élèves, apprentis et stagiaires réalisent leurs activités pratiques : découverte des métiers de l'agroalimentaire, fabrications, contrôles et analyses, conduite de projets, vente. Des apprenants d'autres établissements dijonnais viennent également y réaliser leurs travaux pratiques (Institut Agro Dijon, IUT...).

## TRAVAIL À FAÇON

Les équipements de l'Atelier sont mis à disposition de producteurs de matières premières végétales pour la transformation de leurs propres produits. Les installations peuvent également être mises à disposition de professionnels souhaitant élaborer des produits nouveaux ou mettre au point un processus de transformation.

## PRODUCTION ET COMMERCIALISATION

Une gamme de produits (jus & nectars, confitures & gelées, coulis, sauces, soupes, biscuits, pâtes...) y est élaborée et proposée à la vente directe au magasin ou au cours d'événements ponctuels. Les produits commercialisés répondent à une logique d'innovation et/ou de circuits courts avec un approvisionnement français voire local en matières premières.

## Ouverture du magasin :

tous les vendredis, de 10h30 à 12h, et de 13h à 19h.

La liste et le bon de commande des produits sont disponibles sur le site internet de l'établissement : <https://www.agro-campus-dijon.fr> rubrique "Boutique", puis "les Comptoirs d'Agro Campus Dijon"



## Tarifs des services publics

# LOCATIONS DE SALLES

Tarifs applicables aux nouvelles réservations enregistrées à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025

## Salle des fêtes Eugène-Vadot

250 personnes assises

Les tarifs comprennent la mise à disposition du mobilier remis à demeure pour 250 convives assis, l'utilisation de la cuisine et l'eau.

Facturation de la consommation en électricité (index relevé x 0,18€ / kWh) et de la consommation en gaz (index de consommation en m<sup>3</sup> x 11,2 x 0,09€ / kWh).

Cautions 180€ / dommage et 840€ / nettoyage non conforme.

Forfait de déplacement de 50€ dès la seconde sortie de l'astreinte technique si déclenchement abusif de l'alarme anti-intrusion.

1<sup>er</sup> versement à la réservation, solde le lendemain de la location. En cas d'annulation, le premier versement ne sera remboursé qu'en cas de force majeure.

	JOURNÉE HORS WEEK-END			WEEK-END	LOCATION DE LA VAISSELLE
	Matinée 10h - 14h30	Après-midi 14h30 au lendemain 10h	Journée 10h au lendemain 10h	Du vendredi 14h30 au lundi 10h	
Résident plombierois	250 € Arrhes : 200 €	326 € Arrhes : 250 €	571 € Arrhes : 400 €	859 € Arrhes : 500 €	Gratuité pour les résidents plombierois et les associations plombières
Association plombière	X	X	1 gratuité / an puis 250 €	1 gratuité / an puis 413 €	
Autres	580 € Arrhes : 400 €	725 € Arrhes : 500 €	1 265 € Arrhes : 1 000 €	1 990 € Arrhes : 1 500 €	Petite pièce : 0,20 € Grosse pièce : 0,90 €

## Salle des Banquets

80 personnes assises

Les tarifs comprennent la mise à disposition du mobilier remis à demeure pour 80 convives assis, l'utilisation de la cuisine et l'eau.

Facturation de la consommation en électricité (index relevé x 0,18€ / kWh) et de la consommation en gaz (index de consommation en m<sup>3</sup> x 11,2 x 0,09€ / kWh).

Cautions 180€ / dommage et 840€ / nettoyage non conforme.

Forfait de déplacement de 50€ dès la seconde sortie de l'astreinte technique si déclenchement abusif de l'alarme anti-intrusion.

1<sup>er</sup> versement à la réservation, solde le lendemain de la location. En cas d'annulation, le premier versement ne sera remboursé qu'en cas de force majeure.

	JOURNÉE HORS WEEK-END			WEEK-END	LOCATION DE LA VAISSELLE
	Matinée 9h - 12h	Après-midi 13h30 au lendemain 10h	Journée 9h au lendemain 9h	Du vendredi 13h30 au lundi 9h	
Résident plombierois	93 € Arrhes : 50 €	120 € Arrhes : 90 €	207 € Arrhes : 150 €	370 € Arrhes : 300 €	Gratuité pour les résidents plombierois et les associations plombières
Association plombière	X	X	1 gratuité / an puis 98 €	1 gratuité / an puis 185 €	
Autres	207 € Arrhes : 150 €	280 € Arrhes : 200 €	475 € Arrhes : 400 €	930 € Arrhes : 700 €	Petite pièce : 0,20 € Grosse pièce : 0,90 €

## Salle de l'E.G.T.

70 personnes debout

Le tarif comprend la mise à disposition du mobilier, l'éclairage et le chauffage.

Locations réservées à l'organisation d'assemblées générales, conseils d'administration... Manifestations familiales et événements festifs interdits.

	JOURNÉE HORS WEEK-END				WEEK-END
	Heure	Matinée 9h - 14h	Après-midi 14h - 23h	Journée 9h - 23h	Du vendredi 18h au lundi 9h
Résident plombierois	13 €	39 €	49 €	77 €	202 €
Association plombière	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit *	Gratuit *
Autres	20 €	45 €	56 €	96 €	278 €

\* À raison d'une fois par an maximum, puis application du tarif "Résident plombierois".

## Salle du Conseil Municipal

50 personnes assises

Le tarif comprend la mise à disposition du mobilier, l'éclairage et le chauffage.

Locations réservées à l'organisation d'assemblées générales, conseils d'administration... Manifestations familiales et évènements festifs interdits.

	Heure	Matinée 9h – 14h	Après-midi 13h30 au lendemain 9h	Journée 9h au lendemain 9h
Résident plombierois	25 €	66 €	98 €	158 €
Association plombière	Gratuit	Gratuit	Gratuit *	Gratuit *
Autres	34 €	96 €	157 €	246 €
Famille plombière pour obsèques d'un membre inhumé au cimetière communal	Gratuit			

\* À raison d'une fois par an maximum, puis application du tarif "Résident plombierois".

TARIFS POUR LE REMPLACEMENT DES PIÈCES DE VAISSELLE DE LOCATION MANQUANTES

➤ Fourni avec le contrat de location

## LOCATION DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Gratuité pour les associations plombières.

Les tarifs de location comprennent l'accès aux vestiaires.

Locations réservées aux groupes constitués relevant d'un organisme doté de la personnalité morale.

Locaux réservés à la pratique des activités sportives exclusivement.

	JOURNÉE HORS WEEK-END				WEEK-END
	Heure	Matinée 8h – 14h	Après-midi 14h – 23h	Journée 8h – 23h	Du samedi 8h au dimanche 23h
Salle omnisports	23 €	109 €	163 €	250 €	489 €
Salle de danse	11 €	54 €	82 €	125 €	245 €
Terrain de foot gazonné	16 €	82 €	125 €	196 €	370 €
Terrain de foot stabilisé	11 € + éclairage ext. : 33 €	60 €	87 € + éclairage ext. : 218 €	141 € + éclairage ext. : 267 €	283 € + éclairage ext. : 489 €
Piste athlétisme	11 € + éclairage ext. : 33 €	60 €	87 € + éclairage ext. : 218 €	141 € + éclairage ext. : 267 €	283 € + éclairage ext. : 489 €
Salle de musique	9 €	25 €	48 €	71 €	93 €

## LOCATION DU PLANCHER

À utiliser exclusivement au sein de structures ou d'espaces municipaux.

JOURNÉE	WEEK-END
9h – 23h	Du samedi 8h au dimanche 23h
2,30 € / m <sup>2</sup>	3 € / m <sup>2</sup>

## CONCESSIONS

	CIMETIÈRE	MONUMENT JARDIN FUNÉRAIRE
	15 ans	180 €
30 ans	364 €	X

## JARDINS MUNICIPAUX

TARIF À L'ANNÉE	
Jardin partagé Parcelle de 30 m <sup>2</sup> environ	22 €
Jardin partagé Parcelle de 40 m <sup>2</sup> environ	33,50 €
Jardin communal	2,25 € / m <sup>2</sup>
Parcelle municipale pour l'installation de ruchers	2,25 € / m <sup>2</sup>



## OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC

Location du Pasquier : 140 € / jour, 80 € / demi-journée  
(avec une gratuité annuelle d'une journée  
à l'attention des associations plombières).

Location du ½ Pasquier côté bord de l'Ouche :  
90 € / jour, 50 € / demi-journée (avec gratuité annuelle d'une  
journée à l'attention des associations plombières).

Chapiteaux sur Pasquier : 23 € / jour

Fête foraine sur ½ Pasquier, côté bord de l'Ouche : 140 € / jour

Véhicule exposition - vente : 6,80 € / mètre linéaire

Foire et marchés : 1,25 € le mètre linéaire

Vente ambulante de produits divers sur le domaine public  
hors marché hebdomadaire (pizzas, fruits, fleurs...) : 19 € / jour

Forfait fourniture d'électricité pour la vente ambulante  
de produits divers sur le domaine public hors marché  
hebdomadaire : 6,80 € / jour

## CONSOMMATION DE FLUIDES ASSOCIÉS À L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Électricité : index relevé x 0,18 € le kWh

Eau : index relevé x 3,47 € le m<sup>3</sup>

## L'IMPLANTATION DES TERRASSES SUR LE DOMAINE PUBLIC

Redevance annuelle : 50 € / m<sup>2</sup>

Redevance journée : 4,80 € / m<sup>2</sup>

## TARIFS DES REPAS INTERGÉNÉRATIONNELS

Repas : 4,40 € / repas

Tarif réservé aux personnes seules de plus de 70 ans  
résidant à Plombières-lès-Dijon.

# ESPACE GERMAINE-TILLION

## PRESTATIONS D'ACCUEIL

Une majoration  
de 15 % est appliquée  
aux familles résidant  
hors de la commune.

	ALSH PÉRISCOLAIRES				Forfait annulation temps méridien avec repas hors délai d'information
	Plage du matin	Plage du soir	Temps méridien (avec repas)	PAI *	
<b>QF &lt; ou = 500</b> Taux d'effort / Tarif plancher	0,133 % / 0,67 €	0,266 % / 1,33 €	0,690 % / 3,45 €	0,266 % / 1,33 €	3,89 €
<b>QF &gt; 500</b> Taux d'effort / Tarif plafond	0,133 % / 1,84 €	0,266 % / 3,68 €	0,690 % / 8,64 €	0,266 % / 3,68 €	
	ALSH EXTRASCOLAIRES				HORS VACANCES SCOLAIRES
	MERCREDIS & VACANCES SCOLAIRES				
	Journée complète avec repas	½ journée ** avec repas	PAI * journée complète	PAI * ½ journée	Mercredi matin sans repas
<b>QF &lt; ou = 750</b> Taux d'effort / Tarif plancher	0,460 % / 3,45 €	0,228 % / 1,71 €	0,344 % / 2,58 €	0,188 % / 1,41 €	0,140 % / 1,05 €
<b>QF &gt; 750</b> Taux d'effort / Tarif plafond	1,29 % / 19,35 €	0,624 % / 9,36 €	0,937 % / 14,05 €	0,468 % / 7,02 €	0,375 % / 5,62 €

\* Protocole d'accueil personnalisé \*\* Matin ou après-midi

## ATELIERS & ACTIVITÉS

ATELIERS DIVERS - adultes : 21 € le cycle de 15 séances.

	ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE		ACTIVITÉS DIVERSES	SORTIES			
	Accès libre (hors Atelier multimédia)	Atelier multimédia		Avec droits d'entrée inf. ou égaux à 10 €	Avec droits d'entrée de 11 € à 15 €	Avec droits d'entrée de 16 € à 20 €	Avec droits d'entrée égaux ou sup. à 21 €
Plombières	Adulte 5,90 € le mois	Adulte 16,90 € le mois Demandeurs d'emploi : 8,20 €	Famille ou adulte 2,40 € / séance	Adulte 2,40 € / sortie	Adulte 4,60 € / sortie	Adulte 7 € / sortie	Adulte 9,30 € / sortie
				Enfant 1,70 € / sortie	Enfant 2,40 € / sortie	Enfant 3,50 € / sortie	Enfant 4,60 € / sortie
Extérieurs	Adulte 8,40 € le mois	Adulte 23,10 € le mois Demandeurs d'emploi : 12,30 €	Famille ou adulte 3,60 € / séance	Adulte 3,60 € / sortie	Adulte 7,25 € / sortie	Adulte 10,80 € / sortie	Adulte 14,50 € / sortie
				Enfant 1,80 € / sortie	Enfant 3,60 € / sortie	Enfant 4,70 € / sortie	Enfant 7,25 € / sortie

# ÉTAT CIVIL

Cette année, sur notre commune :  
31 naissances, 18 mariages, 13 pacs et 14 décès.

## Mariages



25 MAI 2024  
Audrey OURIET & Stéphane GROS



8 JUIN 2024  
Maryline OLIVAR & Thierry RUFFENACH



3 AOÛT 2024  
Marie ROBERT & Henri MAILLOT

19 AVRIL 2024  
Marie GAUNET & Camille GHESQUIÈRE



19 JUILLET 2024  
Clémence MARTIN & Sébastien ALARY



## Pacs



2 AVRIL 2024  
Manon CLÉMENT & Niels CHALAYE



27 AOUT 2024  
Lauryne LEREUIL & Alan THENON



16 SEPTEMBRE 2024  
EmmaëlCHANTELAUZE & Sébastien MAILLOT



# EXPRESSION POLITIQUE

## MAJORITÉ

Notre **projet de budget primitif 2025**, bien que contraint par un contexte national inédit, est **responsable et raisonné**. Construit malgré la parution tardive du Projet de Loi de Finances 2025 liée à l'instabilité politique nationale, celui-ci pourra nécessiter des ajustements en cours d'exercice au regard, entre autres, du prélèvement conséquent sur les recettes des Collectivités prévu par le Gouvernement dans le cadre de leur "participation à l'effort de redressement budgétaire".

Comme chaque année, ce budget qui vise à maintenir les ambitions de la municipalité est élaboré avec les mêmes choix forts permettant prioritairement de **ne pas augmenter les taux d'imposition à l'échelle communale tout en poursuivant le désendettement de la commune** engagé depuis notre arrivée en 2014, à savoir :

- **703 euros par habitant** pour un endettement de **2 052 000 euros au 31 décembre 2014**.
- **42 euros par habitant** pour un endettement de **105 235 euros au 31 décembre 2024**.

Il s'inscrit dans la continuité de nos efforts pour **une gestion rigoureuse et efficace des dépenses** en vue de **consolider notre épargne nette et garantir le financement** de notre projet ambitieux : **l'aménagement de la Place du Pasquier**, réalisation importante pour l'avenir de la commune.

Outre l'instabilité politique nationale, notre commune, à l'instar de l'ensemble des collectivités locales, confrontée à une accumulation de crises depuis le début de notre second mandat en 2020 (pandémie de COVID, crise énergétique, crise climatique, forte poussée inflationniste) a su faire preuve de résilience grâce à **un pilotage budgétaire prudent**, ainsi qu'à **la capacité d'adaptation et la cohésion des élus du groupe majoritaire**. Il est, cependant, consternant de constater qu'à l'approche des prochaines élections municipales, l'opposition toujours imprégnée de rancune et de ressentiment recourt comme à son habitude à **la diffamation, la distorsion des faits et la culture du mensonge**.

Ce comportement s'inscrit dans une continuité lamentable, celle d'**une opposition systématique et totalement stérile** :

- **qui critique sans proposer,**
- **qui accuse sans jamais démontrer,**
- **qui s'abstient** (quand elle ne vote pas contre...) lors du vote des subventions accordées aux associations,
- **qui est absente** – très souvent non excusée – des conseils municipaux, des groupes de travail ou autres commissions municipales.

**Notons encore le désintérêt total du groupe d'opposition pour les affaires communales qui s'est traduit par une page vide au titre de l'expression politique dans la revue 2024.**

À l'aube de la prochaine échéance électorale, qu'en sera-t-il cette année ??? La présente revue annuelle étant le reflet non exhaustif de nos actions conduites en 2024 au service des concitoyens, **chacun est invité à faire preuve de discernement et à ne pas se laisser abuser par ces manœuvres grossières.**

En conclusion, nous maintenons le cap avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité, encore et toujours déterminés à poursuivre notre action en toute transparence, soucieux de la qualité de vie des Plombières et Plombiers et avec le souci constant du seul intérêt général !

Je vous remercie de votre confiance.

Votre Maire, Monique BAYARD

## OPPOSITION

Il est assez cocasse de constater au fil des revues municipales que madame le maire reproche aux membres de l'opposition leur absence aux différentes commissions ! Peut-être devrait-elle s'interroger sur **le lent mais inexorable délitement de sa propre liste** depuis son élection : 1, 2, 3... **combien d'adjoints et de conseillers municipaux disparus, démissionnaires** – et pas seulement pour déménagement : personne n'est dupe ! Entre ceux qui quillent le navire faute d'avoir obtenu ce qu'ils espéraient et ceux qui ne supportent pas **la manière autoritaire**. L'ambiance de travail auprès de Madame le Maire ne semble pas faire l'unanimité.

Répéter un mensonge ne fait pas une vérité : notre absence à une réunion de commission électorale – absence prévue et annoncée avec nos excuses pour des raisons professionnelles aurait entraîné les "erreurs" de radiation... Une telle commission ne peut donc pas réussir à être efficace sans notre présence ! Aveu d'incapacité à faire peut-être... Le constat est que **plusieurs citoyens de la commune ont été empêchés de voter lors des dernières élections en 2024** à cause de ces radiations alors même qu'ils n'avaient jamais quitté la commune mais seulement déménagé à l'intérieur du village ! Et selon l'article de loi, **c'est de la responsabilité du maire** de valider ces radiations et non de l'INSEE. Quand ce n'est pas la faute de la Métropole il faut bien trouver un autre fautif ! Sans jamais se remettre en question soi-même !

Mais madame le maire, **qui a fait raser la cheminée de l'ancienne chocolaterie**, symbole de Plombières ? **Qui a bradé pour une poignée d'euros la maison Dodoz** prétextant de lourds travaux et des nuisances dues à des champignons ? Qui va utiliser les recettes de cette vente pour réussir à honorer sa promesse de **restructuration du Pâquier... retardée par de coûteuses erreurs commises** ? **Qui a promis un Intermarché** à quelques jours des élections municipales, Intermarché qui n'a jamais vu le jour ? **Qui fait payer cher, très cher aux familles plombières la cantine** et le périscolaire ? Qui organise **des réunions** dans lesquelles **les citoyens se font littéralement "engueuler"** au lieu de répondre à leurs problématiques ? Qui distribue des subventions **aux associations comme on fait l'aumône** ? Qui mène **des conseils municipaux en moins de 30 minutes** où une litanie de délibérations sont lues **sans aucun débat**, aucune perspective ? **Qui a perdu en quelques mois l'essentiel de ses chefs de service**, sans doute dégoûtés des pratiques et du management à la mairie de Plombières ? **Qui attaque, dénigre, fait taire tous ceux qui ne sont pas d'accord** ? Qui n'a **aucune vision d'avenir** pour son village en matière d'école, de jeunesse, de transport, d'écologie ?

Alors allez-y, reprochez donc aux autres leurs prétendus manquements. Mais les faits sont tenaces et c'est vous qui aujourd'hui devez répondre de vos choix.

Céline MAGLICA, Vincent NAUDION,  
Charlotte BONGE, Gérald MOREAU, Myriam HEYDEL

# Plombières-lès-Dijon

Station nature et de loisirs aux portes de la ville



## 19 MARS

**Commémoration  
du cessez-le-feu en Algérie  
du 18 mars 1962**

## 12 AVRIL

**Chasse aux œufs**

## 8 MAI

**80<sup>e</sup> anniversaire  
de la Victoire du 8 mai 1945**

## 29 MAI

**Inauguration du stade  
de football**

## 31 MAI 2025.

**Célébration des 60 ans  
du jumelage avec Haiger-  
Sechshelden, dépôt de gerbe**

## 20 JUIN

**Fête de la musique**

## 13 JUILLET

**Retraite aux flambeaux,  
feu d'artifice, soirée dansante**

## 14 JUILLET

**Célébration  
de la Fête nationale**

**Fête communale**

## 7 SEPTEMBRE

**Fête de la St-Fiacre**

## 8 NOVEMBRE

**Fête de la St-Hubert**

## 11 NOVEMBRE

**Commémoration  
de l'Armistice  
du 11 novembre 1918**

## 12 DÉCEMBRE

**Inauguration des  
illuminations de Noël**

## 24 DÉCEMBRE

**Descente du Père Noël**

### Un calendrier des manifestations associatives

est publié régulièrement  
en cours d'année dans le Bulletin  
d'Informations trimestriel.



## MAIRIE DE PLOMBIÈRES- LÈS-DIJON

### COORDONNÉES

Mairie de Plombières-lès-Dijon  
Place de l'Hôtel de Ville  
21370 Plombières-lès-Dijon

Tél. 03 80 43 52 36

Adresse électronique :  
mairie@plombieres-les-dijon.fr

Site internet :  
www.plombieres-les-dijon.fr

### HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi : 14h à 17h30

Mardi : 14h à 17h30

Mercredi : 9h à 12h30

Jeudi : 9h à 12h30 / 14h à 17h30

Vendredi : 9h à 12h30

### AGENCE POSTALE COMMUNALE

Place de la Mairie  
Accès par la cour de la Mairie

Lundi : 9h à 12h

Mardi : 9h à 12h

Mercredi : 14h à 17h

Jeudi : fermeture hebdomadaire

Vendredi : 14h à 17h

Samedi : 9h à 12h

Le stade d'honneur municipal  
de Plombières-lès-Dijon,  
sera dénommé le 29 mai  
prochain "Stade Roger-Poulet",  
en hommage au co-fondateur  
et cheville ouvrière du club  
de foot de la commune  
pendant plusieurs décennies.

### Les commerces ambulants

#### MERCREDI

Soir : M. Hermann (pizzas),  
"pizzaiolo depuis 1989",  
rue du Château d'Eau

#### VENDREDI

Soir : "Petit Bamboo"  
(cuisine asiatique),  
rue du Château d'eau

#### SAMEDI

Soir : "La Tour de Pizz" (pizzas),  
rue du Château d'eau

#### DIMANCHE

Matin (uniquement les jours  
de fête) : "Le Triangle Vert",  
(fleuriste), place de la Mairie

Soir : "La Rôtisserie",  
rue du Château d'eau